

Mobilisation de l'expertise technique internationale

Rapport d'activité 2023

Département Coopération
Bilatérale et Mobilisation de
l'Expertise

Pôle Relations experts



Notre activité dédiée à la mobilisation et à la mise à disposition auprès de nos partenaires d'une expertise technique résidente long-terme est très structurante pour Expertise France. A cet égard, sa modalité de gestion est spécifique, et son positionnement complémentaire de l'expertise que nous mobilisons dans le cadre de nos projets.

Actuellement, 330 experts – qu'ils soient experts techniques internationaux (ETI), experts nationaux détachés (END), assistants techniques en appui à maîtrise d'ouvrage, conseillers résidents jumelages (CRJ), etc. – sont déployés sur le terrain, dans plus d'une centaine de pays. Une centaine de collègues seront également amenés à débiter leur mission dans les prochains mois auprès de structures d'accueil très diverses - organisations internationales et onusiennes, institutions régionales, institutions financières, centres de recherche, universités, administrations centrales, etc. – à leur service, et à leur bénéfice.

Ils interviennent sur un large spectre de secteurs – industries culturelles et créatives, sport, nouvelles énergies, patrimoine -, ainsi que sur des secteurs jugés plus traditionnels : santé, environnement, gouvernance économique et financière, et ce faisant contribuent à la mise en œuvre de notre politique de développement et de solidarité internationale.

Il en découle donc une grande fierté pour Expertise France à qui la gestion de ce réseau d'experts a été confié depuis 2016, que nous nous efforçons au quotidien de valoriser et d'en partager l'immense richesse, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés : le réseau diplomatique et de coopération, l'Equipe France dans sa globalité, et nos administrations partenaires – a la fois pourvoyeuses de cette expertise, et intéressées par le bon déroulement de ces missions.

Une grande fierté également à l'égard de l'action menée par nos collègues sur le terrain et leur dynamisme – que je constate régulièrement à l'occasion de mes déplacements, au service des structures auprès desquelles ils sont rattachés et qui me témoignent leur satisfaction.

Grande fierté enfin à ce que la structuration de notre offre de service et notre capacité à répondre aux attendus de cette commande publique ait contribué à la décision de continuer d'accroître le dispositif des ETI pour atteindre 500 postes d'ici fin 2027. Une dynamique qui est également renforcée par d'autres commandes comme la mise en place d'un dispositif dédié de mobilisation d'expertise auprès des collectivités territoriales d'outre-mer sur financement de la direction générale de l'Outre-mer et de l'AFD.

Cette dynamique mobilise pleinement l'ensemble des services de l'agence : au premier rang desquels le pôle Relations Experts au sein du département coopération bilatérale et mobilisation de l'expertise (CBME), à qui le mandat de la gestion de ces dispositifs a été confié, mais aussi les départements des ressources humaines, de la sécurité des opérations, des systèmes d'information, avec qui des interactions très étroites sont entretenues. Une dynamique qui s'inscrit enfin résolument dans le processus de décentralisation et de renforcement de notre présence sur le terrain, via nos directeurs pays et nos coordinateurs régionaux notamment, et auquel notre réseau d'experts est naturellement grandement contributeur.

Ce rapport 2023 permet ainsi de saisir la grande diversité et la richesse de ces missions de haut-niveau, comme en témoignent les paroles et les retours d'expériences de nos collègues, dans des géographies clés et des géographies nouvelles, au service des ambitions et des priorités de la France, en réponse aux besoins et aux demandes d'appui et d'accompagnement de nos partenaires.

Jérémie PELLET
Directeur général



SOMMAIRE

L'ACTIVITE DU PÔLE RELATIONS EXPERTSP.3

Le pôle Relations experts.....	P.4	Le dispositif d'ETI piloté par la DGTrésor.....	P.7
Le réseau des experts techniques internationaux en 2023.....	P.5	Le réseau d'assistants techniques piloté par l'AFD.....	P.8
Le dispositif d'ETI piloté par le MEAE.....	P.6	L'équipe REX au service de la mise en œuvre des dispositifs ETI.....	P.9

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE.....P.11

Le Portail de mobilisation de l'expertise à l'international.....	P.11	ETI et présence française dans le système multilatéral.....	P.13
La Newsletter du pôle REX.....	P.12	Réunion des ETI Innovation.....	P.13
Mission au Caire en Egypte.....	P.12	Mission à Conakry en Guinée.....	P.13
Réunion entre les ETI santé et les ambassades en Asie du Sud-Est.....	P.12	Retour sur les journées de l'Expertise technique internationale 2023.....	P.14

PAROLES D'EXPERTS.....P.16

Missions en Europe.....	P.16	Missions en Amériques.....	P.26
Missions en Asie.....	P.19	Missions en Indo-Pacifique	P.28
Missions en Afrique.....	P.23		

1. L'activité du pôle Relations experts en 2023



Antonin COEUR-BIZOT
Directeur du département Coopération
Bilatérale et Mobilisation de l'Expertise

En 2023, l'objectif de doublement du nombre d'experts techniques internationaux (ETI) déployés par le pôle Relations experts pour le compte du MEAE a été atteint.

Cet objectif, fixé lors du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) de 2020, a structuré l'activité du pôle au cours des trois dernières années : renforcement des équipes, définition de procédures adaptées, redevabilité et mise en place du suivi des missions et de l'animation des experts déployés.

Bien que fortement marqué par l'activité de recrutement (avec 139 postes pourvus en 2023), le pôle REX est grandement mobilisé sur le volet animation de la commande qui nous est confiée : valorisation des missions des ETI et de leur activité sur le terrain, organisation d'événements, rencontres, liens avec les administrations françaises parties prenantes notamment via notre participation aux comités consultatifs opérationnels, et enfin, l'animation et l'enrichissement continu du portail de mobilisation de l'expertise à l'international inauguré par la Secrétaire d'Etat à l'occasion de la deuxième édition des journées de l'Expertise technique internationale.

Le dernier Conseil Présidentiel pour le Développement puis le CICID qui s'est tenu en 2023 a fixé un nouveau cap : parvenir au déploiement à horizon 2027 d'un réseau de 500 ETI. A la fin de l'année 2023, le pôle s'est donc vu confier le recrutement de plus de 90 expertes et experts, en vue d'une prise de poste à compter du mois de septembre 2024.

L'année 2023 a également été marquée par l'attribution d'une nouvelle commande structurante pour l'activité du pôle. Le Comité interministériel des Outre-mer a élargi en 2023 le mandat d'Expertise France, lui confiant la mission "d'apporter une assistance technique réactive aux collectivités". Piloté conjointement par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et l'AFD, ce dispositif de mise à disposition d'expertise a été confié au pôle Relations experts, augurant de nouveaux défis pour l'équipe et pour le département CBME.

En réponse à ces nouvelles perspectives, le pôle continue de se renforcer, pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins de nos commanditaires, de nos partenaires, et de nos collègues déployés sur le terrain.

Ainsi, le pôle REX s'est récemment doté d'une entrée géographique (référents pays et région), qui complète notre organisation par unités thématiques, et un renforcement de la préparation au départ et au déploiement : première édition en 2024 du stage de préparation au départ, mise en place de briefings REX dédiés, systématisation de la tenue des réunions d'information en complément des réunions d'instruction, etc.

Avec des équipes – assistantes de projets, chargé.es de projets, coordinatrices d'unités, et management du pôle – qui s'investissent grandement pour contribuer au développement et à la valorisation de notre réseau d'experts déployé sur le terrain, au service de nos priorités en matière de coopération technique.

Le pôle Relations experts

Au sein du département Coopération bilatérale et Mobilisation de l'expertise (CBME), le pôle Relations experts assure le recrutement, le déploiement et le suivi d'experts techniques internationaux (ETI) à la demande du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance (MEFR), de l'Agence française de développement (AFD), ainsi que de plusieurs régions de France et instituts de recherche nationaux.

Les ETI sont recrutés pour des missions de haut niveau relevant de l'expertise technique, du conseil, de l'influence et de la coordination sur des thématiques et dans des géographies variées, au sein de ministères, d'agences, d'organisations multilatérales, de think tanks ou d'universités en appui au déploiement de la stratégie française de coopération et d'influence.

Au total, le pôle avait au 31 décembre 2023 **377 supports de poste en gestion**, dont 277 étaient pourvus. Signe de dynamisme croissant de notre activité, le pôle s'est vu confier le recrutement de 128 nouveaux experts.

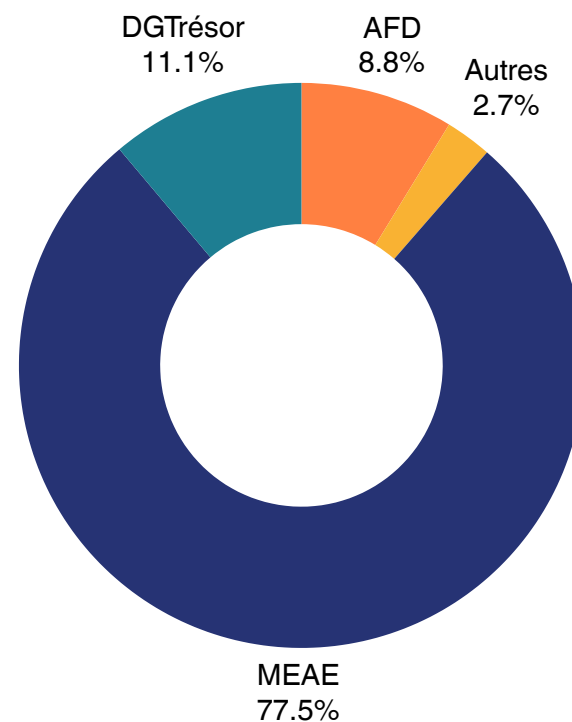
En 2023, l'objectif de doublement des ETI commandités par le **MEAE** a été atteint. Ces postes représentent 77% de l'ensemble des postes d'experts.

Le dispositif d'influence économique de la **Direction générale du Trésor** s'est consolidé avec 18 créations de postes et 14 déploiements au cours de l'année, triplant le nombre d'experts sur le terrain.

Le nombre de postes financés par **l'AFD** a également augmenté. Les missions sont diverses : assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil et désormais, assistance technique dans les territoires d'Outre-mer.

Le pôle assure enfin pour le MEAE la gestion de 17 experts nationaux détachés auprès de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure.

Nos commanditaires



Notre métier

Recruter

Recruter des experts de haut niveau requiert une bonne compréhension des attentes du commanditaire concernant le profil du candidat recherché : expérience, compétences techniques, savoir-être, capacité d'adaptation, agilité, sensibilité interculturelle, compréhension des enjeux du poste et maîtrise de l'environnement institutionnel. Cela nécessite aussi d'identifier les viviers et réseaux partenaires pertinents pour diffuser l'offre. Les chargés de projets procèdent à la présélection, puis à la préparation du budget de la mission, avant de présenter le ou les profils retenus au commanditaire.



Déployer

Une fois que le commanditaire et le partenaire ont confirmé leur choix, l'équipe assure le déploiement de l'expert : contrat, sûreté, passeport de service, protocoles d'accord avec les organisations d'accueil. Le binôme chargé de projets/assistant de projets prépare l'expert au départ et l'informe des modalités de suivi et de redevabilité. Une réunion d'instruction est organisée avec le commanditaire afin d'informer l'expert des enjeux et des priorités de la mission. L'expert est mis en réseau avec les directions techniques d'Expertise France et réseaux partenaires, en France et dans le pays de mission.



Suivre - animer

Le suivi des missions est assuré par l'ensemble du Pôle. Les assistants de projets prennent en charge le suivi financier des missions des experts et la redevabilité auprès des commanditaires. Ils préparent les ordres de mission en lien avec la direction sûreté. Les chargés de projets s'assurent du bon déroulement des missions, orientent les experts sur leur positionnement, facilitent leur mise en réseau et sont à l'écoute en cas de difficulté. Les coordinateurs d'unité travaillent à la structuration de viviers d'experts, au développement des partenariats, animent le réseau, et valorisent les missions des experts en lien avec les chargés de projets.

Le réseau des experts techniques internationaux en 2023

Les postes d'ETI traduisent les orientations de la politique extérieure de la France. Depuis plusieurs années, la proportion des postes dans les secteurs historiques de la coopération diminue au profit de nouvelles thématiques. **Les postes en développement durable, santé mondiale, culture et patrimoine** sont de plus en plus nombreux, signe de l'évolution des priorités françaises. Les postes relevant de l'éducation et de la gouvernance démocratique sont désormais portés par d'autres enjeux (formation professionnelle, sport, genre, migration, intégration européenne) et par le **renouveau de certaines priorités** (francophonie et langue française, sécurité alimentaire). Des **secteurs émergents** (nouvelles énergies, santé animale) aux domaines traditionnels de la coopération, notre réseau n'a cessé de se renforcer. La **féminisation** du réseau joue un rôle important dans la capacité de notre écosystème à porter ce renouveau.

Une évolution est aussi marquée **sur le plan géographique**. A travers les ETI, la France consolide sa présence auprès des partenaires de la zone **indo-pacifique**, mais aussi en Europe et en Asie. En Papouasie-Nouvelle Guinée, au Timor oriental, les ETI ouvrent la voie à des perspectives nouvelles. En Europe, les ETI renforcent les relations avec nos voisins. En missions dans des centres de recherches et sur des domaines stratégiques, ils contribuent à susciter l'émulation et à nouer des relations pérennes.

Fort de cette diversité, le pôle ne cesse de consolider ses viviers et de rechercher de nouvelles expertises, au service des ambitions fortes de nos commanditaires.



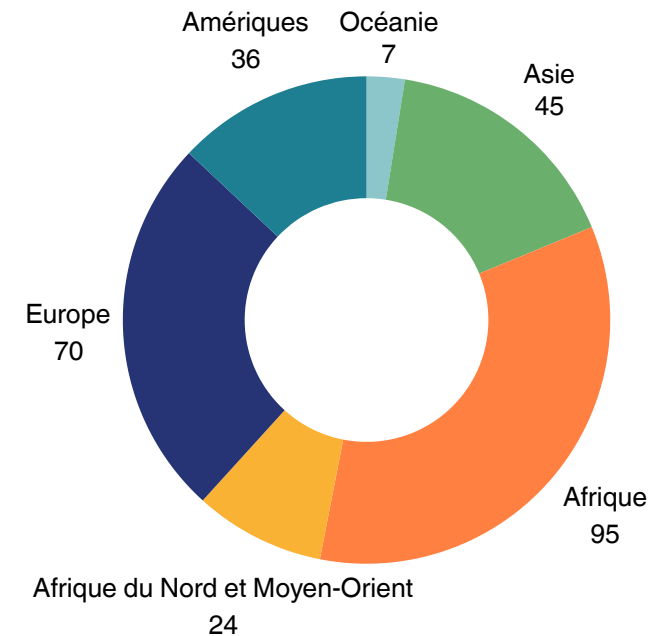
Aurélie COLLADON

*Coordinatrice
Unité continuum éducatif, culture
et communication*

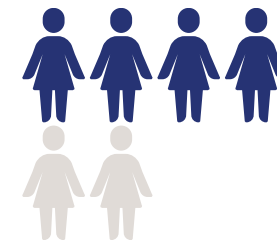
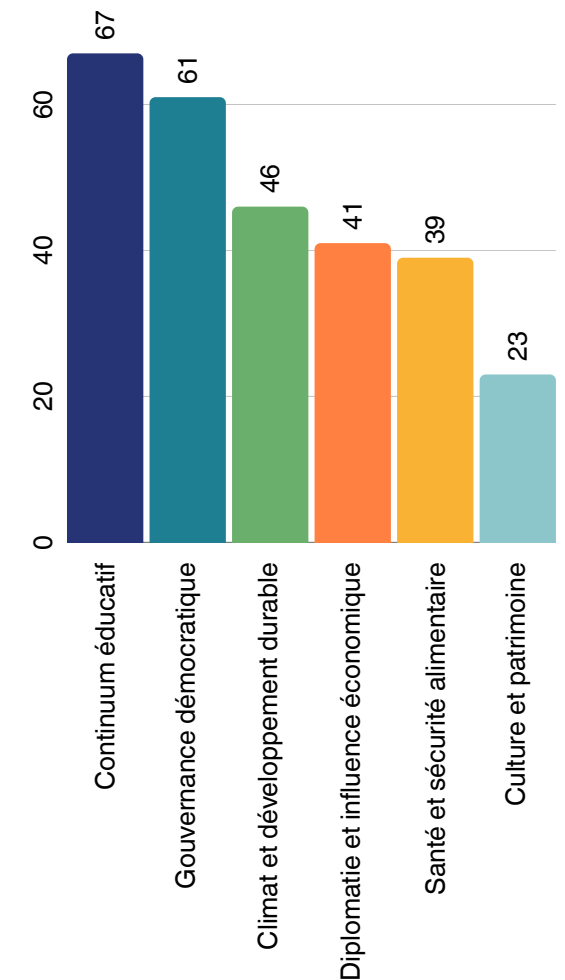
Accompagner et soutenir les ETI pendant leur mission à l'étranger revêt une importance cruciale tant sur le plan professionnel que personnel. L'expatriation peut être une expérience enrichissante, mais elle comporte également son lot de défis, allant de l'adaptation à un nouvel environnement culturel à la gestion du stress lié à la distance avec ses proches. Les ETI peuvent également rencontrer des difficultés dans leurs relations avec leur organisme d'accueil ou les services du commanditaire sur le terrain.

En offrant un soutien continu, en intervenant parfois en médiation, les équipes du pôle REX démontrent leur engagement pour les experts. Un accompagnement adéquat permet aux experts de mieux s'intégrer dans leur nouvel environnement, d'optimiser leurs performances professionnelles et de contribuer efficacement aux objectifs de leurs missions.

Répartition géographique



Répartition thématique



Féminisation du réseau

A la fin de l'année 2023, **41%** des postes étaient occupés par des femmes.



Référente genre du pôle REX, je suis ravie de la hausse des candidatures des femmes sur les postes d'ETI, notamment en organisations internationales. Pourtant, nous pouvons constater une proportion plus importante d'hommes dans certains secteurs, par exemple la sécurité, la résilience et l'Etat de droit. Ainsi, nous encourageons les femmes à candidater à ces postes !

Siri WARBÖ

Chargée de projets, Unité gouvernance

Chiffres clés

277

Experts déployés
au 31/12/2023

128

Notifications de fiches
de postes en 2023

139

Déploiements
en 2023

Le dispositif d'ETI piloté par le MEAE

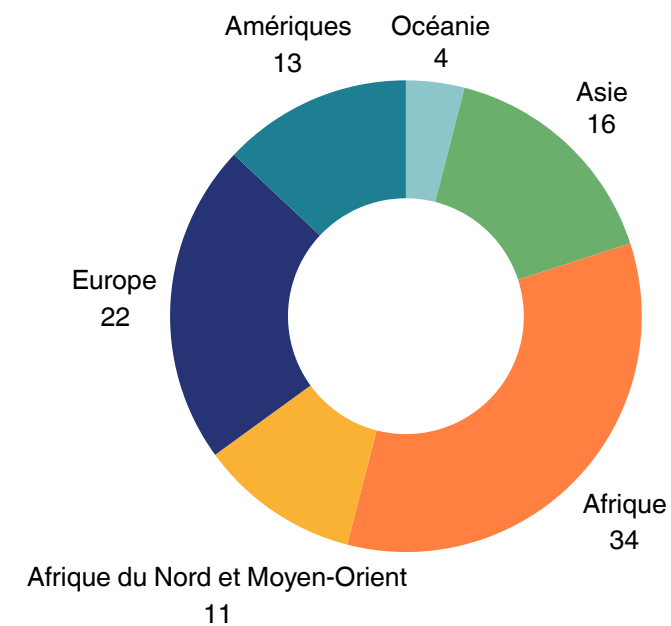
La Direction générale de la Mondialisation, de la Culture, de l'Enseignement et du Développement international (DGM) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères assure le pilotage stratégique d'un réseau de 218 ETI (au 31/12/2023). Elle effectue un travail de programmation dans lequel s'inscrivent la création de postes, la prolongation des missions d'experts déployés et la réorientation de certaines missions. Cette réflexion contribue à la poursuite des **objectifs de la politique de développement, d'influence et de diplomatie économique de la France**.

En lien avec les postes diplomatiques et les directions concernées du Ministère, la DGM organise à fréquence régulière des comités, au cours desquels chaque poste d'ETI fait l'objet d'une décision de création, de prolongation, de suppression ou de redéploiement le cas échéant. Le pilotage par l'administration centrale du Ministère s'accompagne par ailleurs d'un suivi renforcé de l'activité des experts par les ambassades dans les pays de déploiement, et par des référents ETI en centrale.

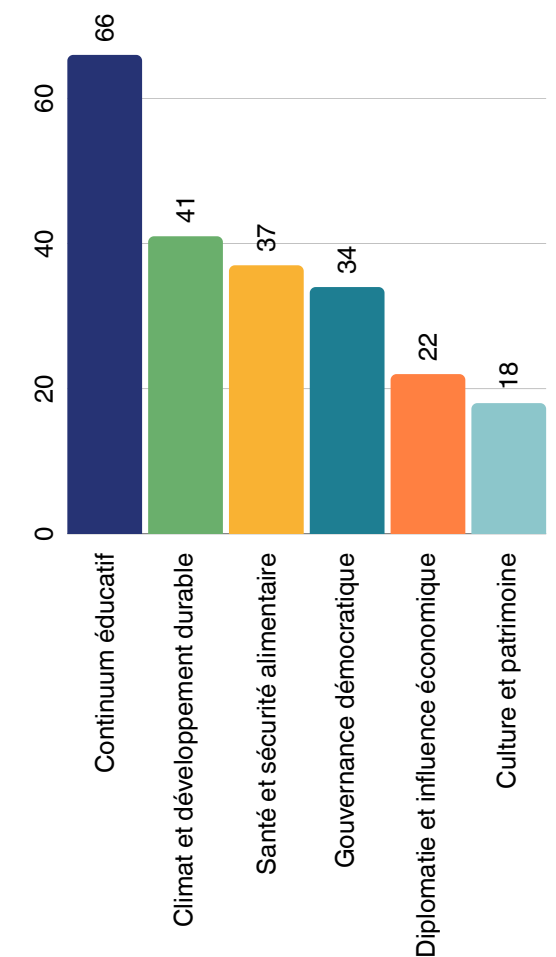
Le doublement en 2023 du nombre d'experts déployés sur le terrain par rapport à 2020, portant leur nombre à 218, est un jalon important dont Expertise France se félicite. Cette dynamique est amenée à se poursuivre : au mois de juillet 2023, **un nouveau CICID a porté l'objectif du nombre de déploiements à 500 en 2027**.



Répartition géographique



Répartition thématique



<h1>218</h1> <p>Experts déployés au 31/12/2023</p>	<h1>75</h1> <p>Notifications de fiches de postes en 2023</p>	<h1>106</h1> <p>Déploiements en 2023</p>
--	--	--

Le dispositif d'ETI piloté par la DGTrésor



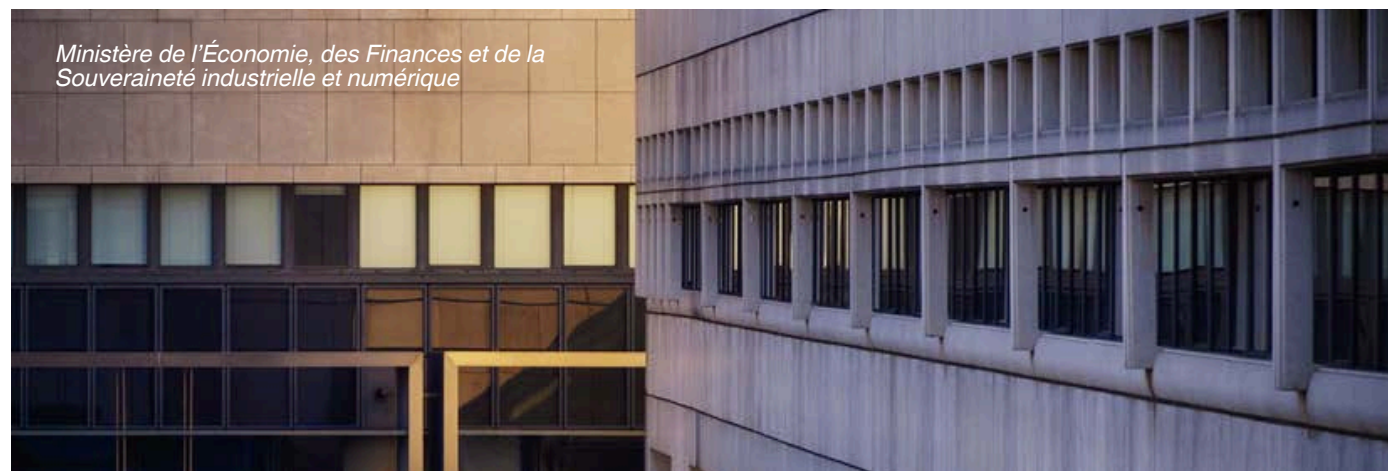
Arthur BAUER

Direction générale du Trésor
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique

La Direction générale du Trésor, à travers le dispositif des Experts Techniques Internationaux (ETI), affirme son engagement à promouvoir l'expertise française à l'échelle mondiale. Ce dispositif est conçu pour répondre aux besoins techniques des pays partenaires tout en renforçant les liens économiques et diplomatiques de la France.

L'appui d'Expertise France est essentiel pour faciliter le déploiement de ces experts autour de plusieurs axes stratégiques. Les équipes du département coopération bilatérale et mobilisation de l'expertise savent identifier des profils variés : des experts au savoir-faire technique reconnu, capables de soutenir le déploiement de projets de développement durable à l'échelle internationale, des réformes budgétaires et fiscales visant à améliorer la gouvernance économique des pays partenaires.

Les Experts Techniques Internationaux sont un véritable relais très apprécié des entreprises françaises dont ils savent faire valoir le savoir-faire. Ce réseau joue un rôle crucial dans leur positionnement au service de l'amélioration des infrastructures, des systèmes de gestion et des technologies à travers le monde. La Direction générale du Trésor est déterminée à poursuivre et à renforcer ce dispositif.



21

Experts déployés
au 31/12/2023

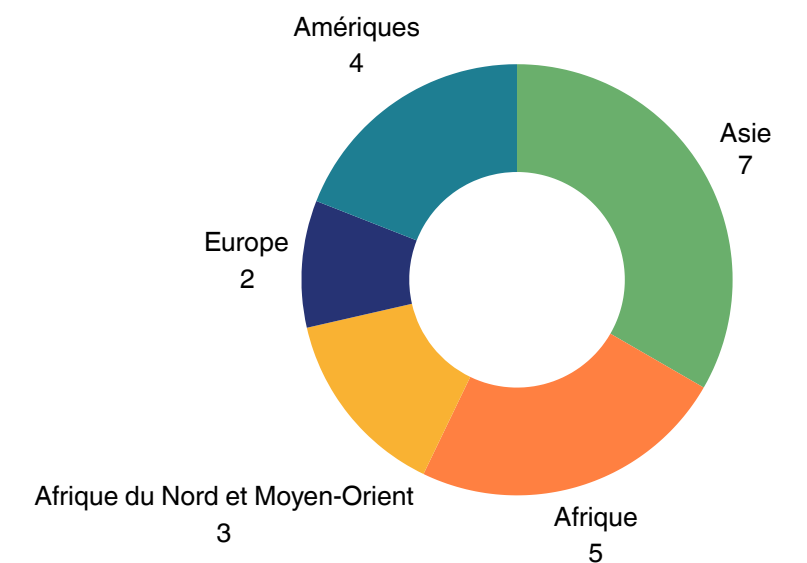
18

Notifications de fiches
de postes en 2023

14

Déploiements
en 2023

Répartition géographique



Faten BOUKHCHANA

Coordinatrice
Unité influence économique

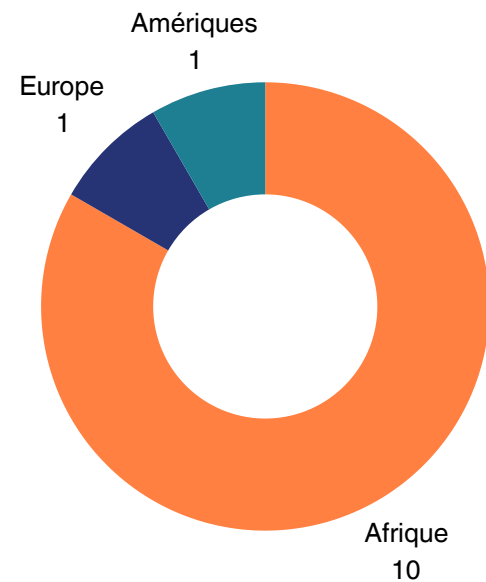
La commande du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique est aujourd'hui composée d'une quarantaine de supports de postes, a vocation à soutenir les exportations françaises, à appuyer les priorités françaises au sein des organisations internationales et/ou à améliorer des pratiques de gouvernance économique et financière. Ces nouveaux postes d'experts techniques internationaux viennent compléter le dispositif des ETI déjà financés par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et donnent une nouvelle dynamique à la diplomatie économique française, en lien avec une multitude d'acteurs économiques, sur des géographies très variées et sur des thématiques portées sur le développement économique. Celles-ci portent, entre autres, sur la fiscalité, le transport, l'agriculture, les douanes, la sécurité maritime, l'innovation, les nouvelles technologies, le nucléaire, la santé et la finance verte.

Pour répondre au mieux à cette nouvelle commande, le pôle s'est doté, depuis 2023, d'une nouvelle unité, l'unité influence économique qui s'est progressivement renforcée. Aujourd'hui composée de trois chargés de projets et d'une coordinatrice, cette unité gère le recrutement, le déploiement et le suivi des experts techniques internationaux commandités par la DGTrésor et le MEAE dont la mission a pour thématique la diplomatie économique.

Le réseau d'assistants techniques piloté par l'AFD

Dans le cadre de projets ou programmes financés par l'AFD et mis en œuvre par les partenaires sur le terrain, le pôle déploie et accompagne des assistants techniques mis à la disposition de Maîtrises d'ouvrage locales pour les soutenir et les renforcer.

Répartition géographique



14

Experts déployés
au 31/12/2023

23

Notifications de fiches
de postes en 2023

8

Déploiements
en 2023



Charles TROTTMANN

Directeur du Département Trois Océans
Agence française de développement

Depuis le Comité Interministériel des Outre-Mer du 18 juillet 2023, **le mandat d'Expertise France a été étendu aux territoires ultramarins** pour des missions d'assistance technique, à titre expérimental pour une durée de 3 ans. Ce déploiement vient encore **renforcer l'approche Groupe de l'AFD** et s'ancre dans la dynamique actuelle d'accroissement des synergies opérationnelles AFD-EF.

L'intervention d'Expertise France dans les Outre-mer se concentre sur le recrutement d'experts ou assistants techniques (AT) résidentiels de long terme, au bénéfice des collectivités et d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Les premiers recrutements lancés en 2023 répondent à deux priorités des équipes ultramarines de l'AFD :

- **l'accompagnement du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe (SMGEAG)**, créé en septembre 2021. EF a ainsi été sollicitée dès 2023 pour le recrutement de 5 AT opérationnels afin de compléter l'équipe déjà en place et d'apporter des solutions techniques dans un contexte de crise de l'eau à la Guadeloupe ;
- **la poursuite du dispositif d'assistance technique lié aux contrats de redressement en Outre-mer (COROM)**. Ces contrats signés entre la collectivité accompagnée et l'Etat formalisent une trajectoire d'objectifs sur l'ensemble des thématiques de bonne gestion, et sont accompagnés de la mise à disposition d'experts techniques, très fréquemment des fonctionnaires territoriaux de haut niveau, gérés par l'AFD.

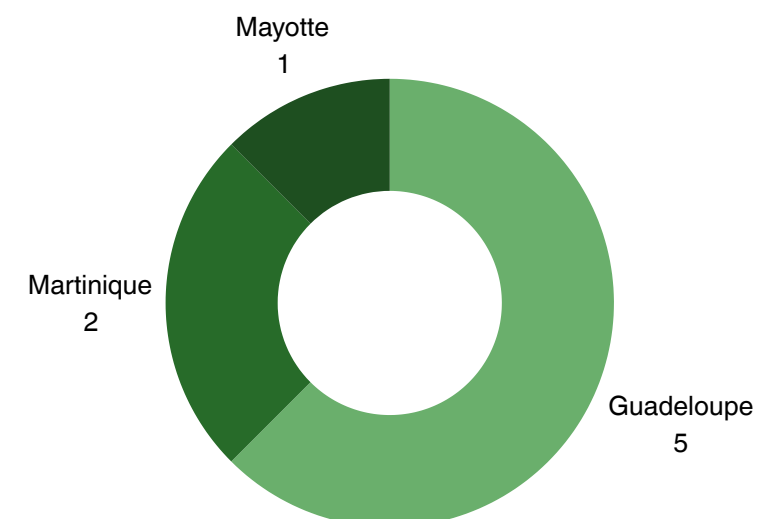
L'intervention d'Expertise France soutiendra également d'autres secteurs clés pour ces territoires, comme la gestion des déchets. Un besoin de deux AT auprès du Syndicat martiniquais de traitement et de valorisation des déchets (SMTVD) a ainsi été exprimé fin 2023.

En 2024, le déploiement d'Expertise France en Outre-mer a vocation à s'accélérer, à travers le recrutement d'un nombre croissant d'AT dans les Départements et régions d'Outre-mer et le démarrage des activités dans les Collectivités d'Outre-mer du Pacifique.

Le pôle REX mobilisé au bénéfice des territoires ultramarins

En juillet 2023, pour répondre aux nombreux défis auxquels font face les Outre-mer, un Conseil interministériel a adopté 72 mesures concrètes pour améliorer le quotidien des ultramarins. La mesure 58 prévoit de mobiliser Expertise France pour identifier « une équipe renforcée d'assistance technique au service des Collectivités et de leurs établissements publics qui sera mise en place à titre expérimental et pour une durée de 3 ans ». En suivi, le Pôle REX s'est fortement investi pour identifier et recruter des experts hors de son champs d'intervention classique : experts en hydraulique et réseaux eaux et assainissement, en gestion d'infrastructures, en finance et commande publique. Cette expérimentation a conduit l'équipe, historiquement mobilisée pour déployer des experts à l'international, à faire preuve d'agilité et d'intelligence collective pour adapter ses réseaux, ses processus et ses outils au contexte ultramarin. Au total, une vingtaine de postes devraient être déployés d'ici à fin 2024.

Répartition géographique



8

Création de postes
en Outre-Mer
en 2023



L'équipe REX au service de la mise en œuvre des dispositifs ETI



Les coordinatrices d'unité assurent le suivi de l'activité de leur unité en lien avec le responsable de pôle et la responsable de pôle adjointe. Elles appuient les chargés de projets dans les recrutements complexes (postes de niches, situations particulières), contribuent à la formalisation et au déploiement des nouvelles procédures et favorisent la transmission de bonnes pratiques. Elles ont également la responsabilité de développer, sur chacune des grandes thématiques de leur unité, les viviers d'experts, les réseaux institutionnels et l'animation des ETI en postes. Elles sont pour cela en lien avec les directions techniques d'Expertise France et de l'AFD et favorisent les synergies entre les ETI et les projets du Groupe AFD. **En développant les réseaux, les coordinatrices d'unité participent à la valorisation des dispositifs ETI auprès des partenaires**, en lien avec le Directeur de département et la hiérarchie du pôle. En 2023, le travail d'animation du réseaux d'ETI, réalisé en lien étroit avec les chargés de projet, s'est développé. Plusieurs groupes de travail thématiques ont été créés et cette dynamique sera poursuivie en 2024.

Les chargés de projets assurent le recrutement, le déploiement et le suivi des missions d'ETI, en lien avec les coordinatrices d'unité, les assistantes de projet et la hiérarchie du pôle. Au cours du processus de recrutement, les chargés de projets ont la responsabilité de diffuser les offres, de susciter des candidatures de qualité, de mener des entretiens de présélection, d'établir le budget des missions, de valoriser les candidatures au bailleur. En lien avec les postes diplomatiques et les organismes d'accueil, ils déploient les experts sur le terrain et mettent en place les réunions d'instructions. Ils suivent ensuite les ETI en mission en assurant, au besoin, la mise en réseau des experts, et contribuent au suivi administratif et financier des missions en lien avec l'unité appui aux missions et redevabilité. Chaque chargé de projet développe également l'animation de son portefeuille d'experts, en lien avec les coordinatrices d'unité.



Ligia IKEDA

Chargée de projet administratif et financier

L'Unité Appui et Redevabilité a poursuivi ses efforts cette année pour rendre l'accompagnement administratif et financier des experts plus efficace et fiable. L'augmentation du nombre de missions a demandé à l'équipe une forte capacité d'adaptation pour rendre compte des demandes. L'objectif de l'unité est double : d'une part respecter les contraintes internes à Expertise France et les exigences des bailleurs, et d'autre part répondre au mieux aux besoins des experts. Le déploiement de l'activité a permis à l'Unité d'être force de proposition quant aux procédures.

Un des axes de travail de l'unité est la capitalisation des procédures et la fluidité dans la communication avec les départements de l'agence (DAF, DSI, RH, DAJ). Ces services appuient les missions des experts sur différents aspects, notamment juridique, technique, de ressources humaines. De même, l'unité s'efforce d'améliorer les échanges avec les bailleurs, et de mettre en place des dynamiques facilitantes pour plus d'efficacité. La centralisation de certaines démarches administratives et financières ont rendu les exercices de facturation et de redevabilité plus aisés. Un aspect central du suivi de la mission d'un ETI concerne la sécurité. L'unité Appui et Redevabilité travaille conjointement avec le Département Sûreté pour sécuriser les déplacements en respectant les contraintes qui s'imposent. Finalement, chaque assistante de projet assure la gestion mensuelle de plus de cinquante experts, faisant preuve d'acuité dans les démarches et dans l'aspect relationnel.



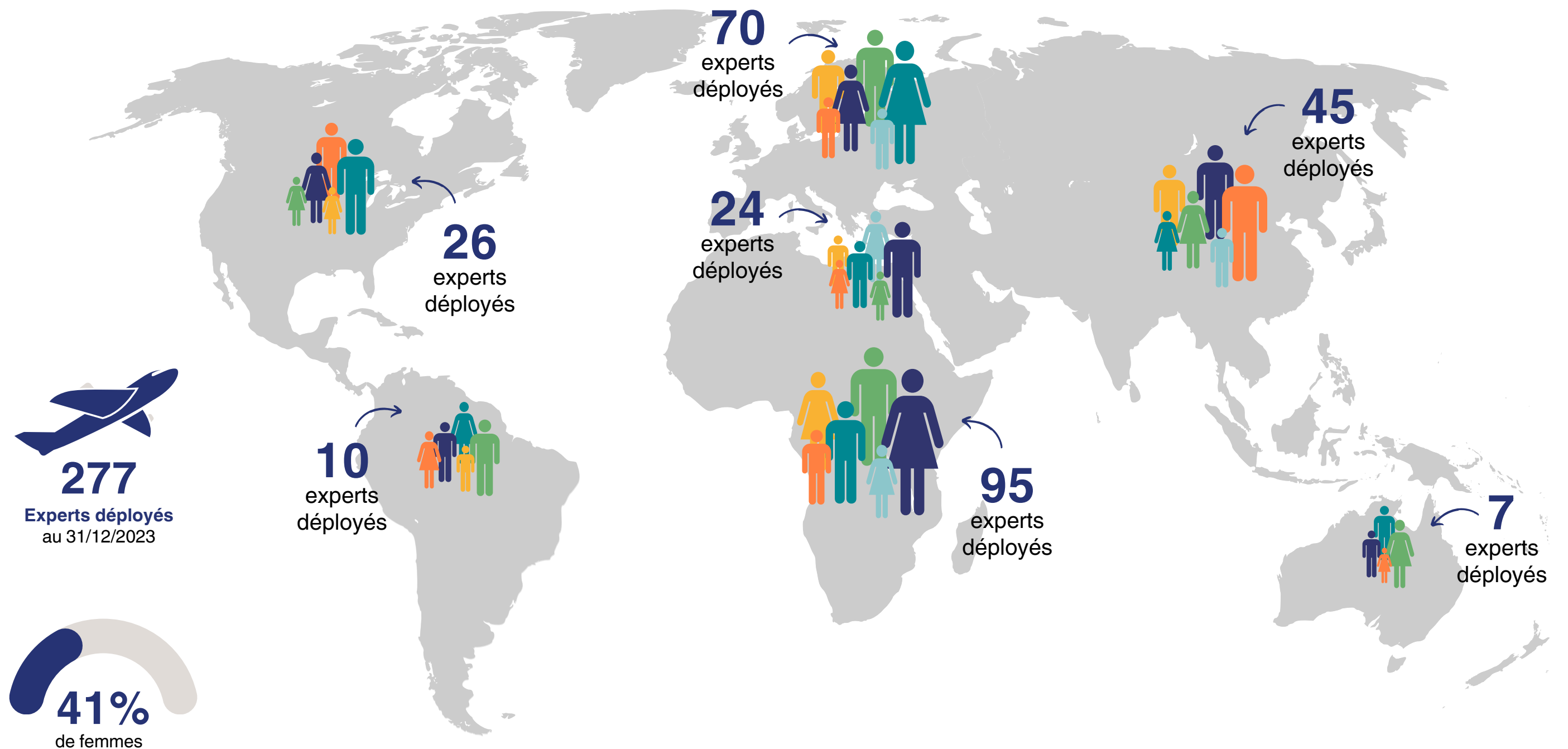
Ruth TCHERO MOUTOULA

Assistante de projets

Les assistantes de projets assurent le suivi administratif et financier du budget alloué aux missions des experts, en collaboration avec les chargés de projets. La diversité des missions et des situations individuelles rencontrées requiert une grande réactivité et une bonne coordination avec l'équipe et les autres services d'Expertise France, il faut être capable de travailler dans l'urgence. En cela, les assistantes de projets sont au premier plan sur les questions de frais engagés, de sécurité et de voyage. Notre travail a donc un impact fort sur la vie quotidienne des experts en mission.

Ayant pris mes fonctions récemment, j'ai dû apprendre à maîtriser les outils de gestion budgétaire des missions et à collaborer avec chacun des experts de mon portefeuille. J'apprécie particulièrement le travail avec l'international, la diversité des interlocuteurs et le dynamisme de notre activité qui requiert la maîtrise et une réflexion permanente sur nos procédures.

Le réseau d'experts d'influence déployés en 2023



- Continuum éducatif
- Climat et développement durable
- Gouvernance démocratique
- Santé et sécurité alimentaire
- Diplomatie et influence économique
- Culture, patrimoine, médias et innovation technologique

2. Les temps forts de l'année 2023

Au cours de l'année 2023, le pôle Relations experts a poursuivi ses missions de renforcement du suivi et de l'animation du réseau des ETI. Les actions mises en œuvre répondent à plusieurs objectifs : renforcer l'ancrage des ETI dans le réseau français de coopération et d'influence, accroître la solidarité entre les ETI, et valoriser les missions et les partenariats durables que les ETI contribuent à construire.

L'accompagnement et le suivi des ETI par le pôle Relations experts a pris en 2023 différentes formes, toutes complémentaires les unes des autres :

- L'animation de réseaux à travers les Journées de l'Expertise technique internationale et des réunions de travail ;
- Le déploiement d'outils : l'année 2023 est marquée par le lancement du Portail de mobilisation de l'expertise ;
- Des réunions en marge d'événements internationaux ;
- Des missions de terrain renforçant le suivi de proximité des experts.



Le Portail de mobilisation de l'expertise à l'international

Mme Chrysoula Zacharopoulou, Secrétaire d'Etat chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux auprès du MEAE, a lancé lors de l'édition 2023 des Journées de l'expertise technique internationale le « Portail de mobilisation de l'expertise à l'international ».

Ce portail, pensé en interministériel et conçu par Expertise France, s'inscrit dans une ambition nouvelle : **renouveler l'offre d'expertise technique et de renforcer les dispositifs sur le terrain** dans des secteurs et des géographies prioritaires.



Ce portail est un outil complet accompagnant les candidats à l'expatriation et les experts d'un bout à l'autre du processus de mobilisation, de la prise de connaissance des stratégies et savoir-faire des politiques de développement français, jusqu'aux interactions tout au long de leur mission.

Antonin COEUR-BIZOT

Directeur du département Coopération Bilatérale et Mobilisation de l'Expertise



Il présente les grands secteurs de coopération, informe sur les dispositifs dédiés à la mobilisation de l'expertise, fait connaître les opportunités de mission, accompagne de potentiels candidats dans leur démarche d'expatriation et valorise le travail des experts sur le terrain. Le site permet notamment à chaque expert de créer un profil accessible aux partenaires de la coopération et du développement, sur lequel il est possible de renseigner son parcours, ajouter des publications et des actualités.

Le portail se veut être **un site ressource**, permettant la centralisation d'informations et donnant de la visibilité à des dispositifs dans le cadre desquels nous recherchons des candidatures, souvent de haut-niveau et disposant, parfois, de compétences techniques rares.

Le site propose également des actualités et des focus thématiques ou géographiques permettant de s'informer des priorités françaises en matière de coopération internationale.



La Newsletter du pôle REX

Depuis 2021, la lettre d'information mensuelle du pôle Relations experts est un outil de diffusion des offres d'expertise technique internationale à pourvoir et de valorisation des missions de nos experts sur le terrain. Elle est aujourd'hui diffusée très largement auprès de nos partenaires : réseaux diplomatiques, ministères, opérateurs, viviers de candidats, réseaux alumni, experts, etc.

Dans le contexte d'un accroissement du nombre de postes d'ETI confiés à la gestion du pôle Relations experts, la lettre d'information est devenue un moyen de communication essentiel qui contribue à faire découvrir ce dispositif de mobilisation d'expertise et à créer du lien avec l'écosystème français de la coopération internationale.

Cette lettre d'information est préparée par l'équipe du pôle qui s'efforcent chaque mois de renforcer la liste de diffusion en lien avec les postes à pourvoir et l'évolution des priorités stratégiques de nos commanditaires (MEAE, DGTrésor, AFD).

Au cours de l'année 2023, la lettre est devenue un canal de communication privilégié pour le pôle (plus de 2 000 destinataires) et nous aspirons à poursuivre nos efforts en 2024.

Inscription à
la Newsletter :



Mission au Caire en Egypte : Expertise France accompagne les experts.

Expertise France a réalisé une mission en Egypte du 21 au 23 mars 2023. Dans le cadre de son mandat, en lien avec les organismes qui les accueillent et les services de l'Ambassade de France, le pôle Relations experts accompagne les experts sur le terrain et leur apporte le soutien nécessaire au bon déroulement de leur mission. Plusieurs ETI sont déployés en Egypte pour le compte du MEAE :

- **Au sein de l'université française d'Egypte** : M. Denis Darpy, Président, M. Dominique Adolphe, Vice-Président, et Mme Inaya Christine Lahoud, Coordinatrice et enseignante au sein de la faculté d'ingénierie ;
- **Au sein de la faculté de droit de l'Université de Caire** : M. Stéphane Brena, Coordinateur de l'Institut de droit des affaires internationales (IDAI) ;
- **Au sein de l'Université Ain Shams (UAS)** : M. Guillaume Morel, Coordonnateur des filières francophones du département gestion et commerce international.

Il s'agissait avant tout de s'assurer du bon déroulement des missions des experts concernés au profit de leur organisme d'accueil, et de la bonne mise en œuvre de la lettre de mission qui leur a été assignée dans le cadre de la relation de coopération développée entre la France et l'Egypte. La mission a permis d'évaluer les conditions dans lesquelles les missions sont réalisées, de rencontrer l'Ambassadeur de France en Egypte, le COCAC et l'Attachée de coopération universitaire ainsi que les partenaires des organismes d'accueil.



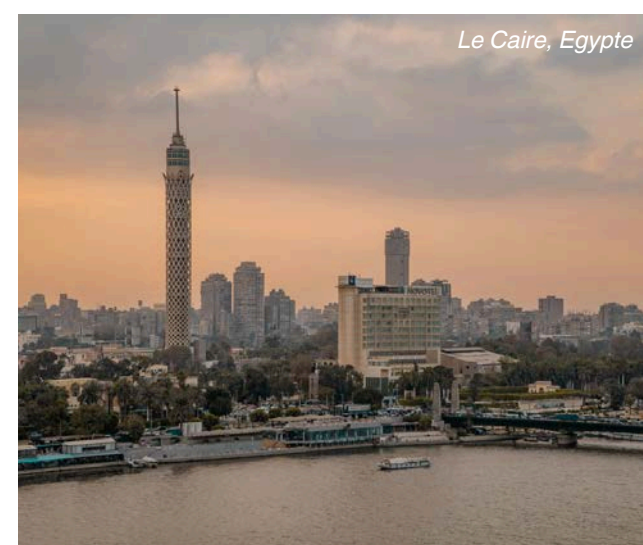
Première réunion entre les ETI santé et les ambassades en Asie du Sud-Est.

En réponse à la proposition de la Conseillère régionale en Santé mondiale (CRSM) en Asie du Sud-Est, Mme Clarisse Veylon-Hervet, le pôle REX a réuni le lundi 20 mars 2023 les ETI dans le domaine de la santé et les ambassades d'Asie du Sud-Est.

Cette réunion, qui a réuni une vingtaine de participants, visait à échanger sur la stratégie régionale, le rôle que chaque ETI peut jouer dans cette dynamique, et à identifier les attentes des ETI vis-à-vis des Postes diplomatiques. Elle a débuté par une brève présentation des objectifs de la mission de chacun des six ETI santé déployés dans la zone :

- **Florian Girond** a présenté sa double mission de conseil auprès de l'Institut Pasteur et du Ministère de la Santé du Cambodge, auquel il fournit une assistance technique visant à améliorer la surveillance des maladies transmissibles.
- **Marion Bonneton** a pu faire le parallèle avec sa mission auprès du site ANRS I MIE au Vietnam. Elle a présenté ses missions de développement de nouveaux projets de recherche et partenariats, ainsi que d'animation scientifique et de communication.
- Également basée au Cambodge, **Emilie Mosnier**, a présenté ses activités de coordinatrice adjointe des recherches cliniques sur les maladies infectieuses à l'ANRS I MIE.
- Les deux ETI présents au Laos, **Cécile Troupin** et **Bertrand Martinez-Aussel**, ont présenté leur mission de virologue médicale auprès de l'Institut Pasteur et de conseiller pour la mise en œuvre de la stratégie développement 2021- 2030 du personnel de santé auprès du Ministère de la Santé.

Enfin, **André Furco**, expert "Une seule santé" auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) en Thaïlande, seul expert dont la mission a une dimension régionale, est intervenu pour présenter ses missions de renforcement des compétences sur l'approche "Une seule santé" auprès des Etats membres de l'OMSA. Il a également évoqué le travail de la "Quadripartite" sur définition d'un plan d'action conjoint "Une seule santé".



La discussion qui s'en est suivie a permis d'identifier des pistes pour dynamiser le réseau en diplomatie scientifique sur le volet santé et développer le volet régional des actions en santé mondiale.

Par ailleurs, cette réunion a permis aux ETI de formuler leurs suggestions vis-à-vis des postes : demandes d'appui à l'identification de nouvelles collaborations, de partenaires internationaux, de financements, d'appui à la valorisation du réseau et des projets de recherche français en santé, ou encore diffusion d'informations sur les initiatives régionales en santé et sur les possibilités de rallier le bilatéral au niveau régional.



Echange avec le MEAE : ETI et présence française dans le système multilatéral.

Le 5 juillet a été organisée une rencontre entre la Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'Homme et de la francophonie (NUOI), la Délégation aux fonctionnaires internationaux (DFI) du MEAE et les ETI déployés au sein d'organisations multilatérales. Une trentaine d'experts ont participé en ligne.

La réunion a permis de présenter les priorités stratégiques du MEAE sur le plan multilatéral et les enjeux liés à l'élection de candidats français, d'échanger sur les modalités d'échange d'informations entre les ETI et les services du MEAE (Représentations permanentes, DGM) et d'évoquer la question de la francophonie dans les organisations internationales.



Cette séquence sera réitérée pour réfléchir ensemble sur la valorisation de la matière captée par les ETI et le renforcement des interactions tout au long des missions.



Réunion des ETI innovation : donner corps à un réseau en pleine croissance !

2023 a été l'occasion pour l'unité Continuum éducatif, Culture et Communication du pôle Relations experts de poursuivre son accompagnement de l'animation des ETI innovation, initiée par la Direction de la diplomatie économique du MEAE.



Station F

En marge du Salon VivaTech qui s'est tenu en juin à Paris, une plénière a réuni l'ensemble des 7 ETI et 2 attachés de coopération Innovation pour une réflexion autour de leur rôle dans le rapprochement des écosystèmes français et locaux.

En sus du bilan présenté par Jérémey El Khatib, rédacteur Innovation et par Aurélie Colladon, coordinatrice de l'unité Continuum éducatif, Culture et Communication, et en présence d'un représentant de la DGTrésor, cette plénière a été l'occasion d'une présentation de partenaires externes tels que la Mission French Tech et Station F.



Mission à Conakry en Guinée : un suivi de proximité pour renforcer la cohérence des missions et la solidarité des équipes d'ETI sur le terrain.

Eléa Larribe, Chargée de projets gouvernance, et Salvatore Pappalardo, Responsable du Pôle Relations experts (REX), se sont rendus à Conakry en Guinée du 24 au 27 octobre 2023. Depuis 2022, dans l'esprit initié par le Nouveau Sommet Afrique France de Montpellier de 2021, la France développe son partenariat avec la Guinée dans un contexte de transition politique en cours. L'équipe d'experts mis à la disposition des autorités guinéennes dans des secteurs clés constitue un élément essentiel de ce partenariat.

Cette mission avait trois objectifs :

- **Apprécier les conditions de réalisation des missions des ETI en Guinée.** Rencontrer les experts dans leur environnement de travail a permis à l'équipe de constater leur bonne intégration auprès des autorités guinéennes et la qualité de leur collaboration. Le développement du rôle des ETI mis à la disposition des institutions qui les accueillent, passerelles entre ces mêmes partenaires, les Ambassades et l'équipe France sur le terrain est apprécié des interlocuteurs guinéens que nous avons pu rencontrer. Parmi les constats partagés, la nécessité d'exclure toute posture de substitution pour s'inscrire dans une logique de transfert de compétences et de renforcement des capacités.
- **S'assurer de la bonne adéquation entre les missions réalisées et les attentes des commanditaires.** Nos échanges avec l'Ambassade de France en Guinée, l'Agence française de développement locale, et le chargé de mission économique ont révélé une grande satisfaction des commanditaires à l'égard des missions ETI. Cette mission à Conakry a pu observer la solidité de l'Equipe France présente en Guinée et mesurer l'accompagnement rapproché des experts par les services de l'Ambassade : en plus d'échanges formels et informels réguliers, les commanditaires se sont montrés très disponibles pour échanger avec les ETI ponctuellement et individuellement.

- **Accroître la cohérence et l'efficacité du dispositif ETI déployé en Guinée.** Le pôle REX a pour mandat d'animer le réseau d'ETI et de favoriser les échanges entre les experts. Le dispositif d'ETI déployé en Guinée est récent, divers sur les thématiques traitées, et multi-bailleur : cette mission nous renforce dans notre conviction que les ETI peuvent se soutenir mutuellement dans leur mission. Par son positionnement et par la qualité des ETI présents, l'équipe d'ETI en Guinée en fournit la plus claire illustration. Dans le prolongement de cette mission, le pôle REX s'attachera à encourager la collaboration au sein de l'équipe.





Retour sur la seconde édition des journées de l'Expertise technique internationale

Les journées de l'Expertise technique internationale se sont tenues les 31 août et 1er septembre en présence de Madame Chrysoula Zacharopoulou, Secrétaire d'État chargée du développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux. Plus de 110 ETI étaient rassemblés au siège de l'Institut national du service public, INSP, à Paris, pour cet événement d'ores et déjà devenu un rendez-vous incontournable.

Tout comme les représentants de nos différents commanditaires ont pu l'exprimer lors de leur intervention, la secrétaire d'État, a souhaité insister sur la dimension éminemment politique de l'action de notre réseau sur le terrain.

En s'adressant aux ETI présents à nos journées, le Directeur général Adjoint de la Mondialisation, de la Culture, de l'Enseignement et du Développement international du MEAE, Olivier Richard, évoquait le rôle spécifique que ceux-ci jouent dans le dispositif de coopération et d'influence français : des passerelles, **des passeurs entre les partenaires et les institutions avec lesquels ils et elles travaillent et l'ambassade, ses services, l'Ambassadeur lui-même, et le reste de l'équipe France.**

Forts de la **relation de proximité** que les experts entretiennent avec leurs collègues, de leur compréhension singulière de leur environnement, ils et elles sont idéalement situés pour faire valoir le point de vue des partenaires, leur analyse et leur perception des situations. Ils et elles sont aussi souvent les témoins de leur créativité et de leur capacité à innover et inventer des solutions nouvelles.

Les experts sont également les mieux placés pour faire entendre aux organismes qui les accueillent nos attentes, nos orientations, nos intentions. Pour cela, les liens avec l'ambassade, la représentation permanente et les services centraux sont essentiels.

Sur le terrain, à mesure que leur mission se développe, les experts se retrouvent naturellement **au cœur d'un écosystème** qui, dans leur domaine d'intervention, réunit les principaux acteurs publics et privés locaux et internationaux impliqués.



Membres de l'équipe France, les ETI sont des atouts essentiels de la coopération française : ils défendent les intérêts de la France et ceux de ses partenaires.

Olivier RICHARD,
Directeur général adjoint,
DGM, MEAE



Le positionnement spécifique de nos experts, à disposition des structures qui les accueillent, leur proximité avec les partenaires, présente un intérêt majeur pour la politique extérieure de la France dès lors que leur action est résolument ancrée au réseau diplomatique et qu'elle reçoit appui et soutien des services compétents des ambassades.

Jérémie PELLET
Directeur général d'Expertise France

Leur rôle de conseiller qui impose humilité et patience leur confère une position qui les engage. Si toute mission est une expérience singulière, chacun et chacune peut et doit contribuer à **développer une relation durable avec la France.**

Parmi les compétences attendues d'eux, **la connaissance des acteurs français** est un atout majeur. Riches de leur expérience professionnelle en France, de leur maîtrise des enjeux et de leur connaissance des acteurs, ils et elles peuvent initier et faciliter des partenariats entre acteurs profitables à l'ensemble des parties.

Sur ce point, les missions présentées lors des journées sont particulièrement significatives. Que cela soit au Liban, au Togo, aux Philippines ou en Egypte, leur récit montre qu'au-delà de leur seule présence, les experts contribuent à développer des relations d'acteurs puissantes.

Payadowa Boukpepsi, Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires du Togo a fait état du profond et structurant processus de décentralisation engagé au Togo. La mission de notre expert, Christophe Peyron, s'inscrit dans cette trajectoire tracée par les autorités togolaises, dès le début, accompagnée par la France.

La création de l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales, ANFCT, accompagnée par Christophe s'appuie également sur un partenariat ancien avec le Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, qui accompagne le Ministère et l'Agence.

Nannette Z. Villamor-Dinopol, Administratrice adjointe chargée des opérations de la MARINA, Agence en charge de la sécurité maritime aux Philippines, a pu décrire l'importance de la présence auprès d'elle et de ses services d'Emeric Faure, notre expert au sein de la Marina.



L'ambition de l'AFD est de faire équipe avec les ETI et de les associer davantage aux réflexions afin de mieux percevoir les enjeux locaux et les besoins afférents dans le cadre du cycle de programmation.

Bertrand WALCKENAERE
Directeur général adjoint, AFD

En Égypte, la coopération entre l'Université du Caire et la Faculté de droit de Paris 1 Panthéon-Sorbonne a facilité la création de l'Institut du droit des affaires internationales (IDAI) qui s'appuie depuis toujours sur la présence humaine incarnée aujourd'hui par Stéphane Brena, ETI. La qualité des formations qu'il propose, le développement d'un double diplôme, égyptien et français, en fait une institution de référence en Égypte très valorisante pour les étudiants.



Le Collège de droit de la Sorbonne au Caire est un exemple de réussite de coopération académique qui tient beaucoup à la présence des ETI. Cette présence est une forte valeur ajoutée et conduit à une forme de décentrement. C'est un poste de diplomatie académique, de rayonnement académique. Pour être ETI, il faut aussi être un peu magicien.

François GUY-TREBULLE
Responsable IDAI Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les experts, à mesure qu'ils encouragent la rencontre entre acteurs des pays partenaires et acteurs français contribuent à **la construction de relations de travail et de solidarité pérennes qui dépassent la temporalité de leur propre présence.**



La volonté est également de renforcer les échanges entre les ETI en poste et les services économiques des ambassades et de l'administration centrale.

Paul TEBOUL
Sous-Directeur du financement international des entreprises, DGTrésor

Animées par la définition d'intérêts communs, ces relations sont davantage résilientes aux soubresauts des relations internationales. Intervenant lors de notre grand débat, Ronan JAMBOU, Expert récemment rentré du Niger, a pu l'illustrer. Par la force des relations humaines qui les unissent, des intérêts qu'ils partagent, chercheurs, organisations professionnelles, acteurs engagés dans une relation ancienne conservent des liens en dépit des difficultés imposées par les évolutions du contexte géopolitique.

Pour l'ensemble de ces raisons et dans la mesure où leur positionnement au sein des institutions qu'ils servent est préservé, les experts de notre réseau constituent un atout majeur pour leurs collègues au sein de l'équipe France.

En conclusion de nos journées, les mots de Mme Chrysoula Zacharopoulou, Secrétaire d'État chargée du Développement de la Francophonie et des Partenariats internationaux nous montrent la voie. La transformation de notre coopération doit s'entendre dans une dimension profondément humaine, le respect de l'autre, la valorisation de ses expériences, de ses savoirs. Pour cela, le réseau d'expertise internationale est un des instruments essentiels.

Grand débat : Stratégies de désinformation et de dénigrement de la France.

La France est la cible de campagnes de dénigrement et de désinformation qui visent à la déstabiliser et à dégrader les relations qu'elle entretient avec certains pays. Par sa proximité avec nos partenaires, le réseau des ETI est directement concerné et en capacité d'agir et de réagir. Comment répondre à ces stratégies, avec quels outils ? Et à plus long terme, comment contribuer à **refonder nos relations avec les pays partenaires** pour y faire face ?

S'appuyant sur une enquête au long cours, Alain ANTIL, Chercheur à l'IFRI a décrit les mécanismes à l'oeuvre dans les campagnes de désinformation visant la France en Afrique : "Les éléments critiques mobilisés sont centrés autour de 3 thématiques : le maintien du Franc CFA, une monnaie surévaluée et dommageable pour l'économie qui maintiendrait le lien colonial ; la présence militaire française, constante depuis les Indépendances, outils de la mainmise française ; et enfin, l'Aide au développement qui favoriserait davantage les régimes que les populations, perçue comme un outil de puissance et de domination. Dans l'univers politique africain, ces discours visent à trouver un bouc émissaire responsable de tous les maux qui n'aurait aucun intérêt au développement et favoriserait le terrorisme pour s'accaparer les ressources. Des discours profitables à certains acteurs politiques qui s'adressent à des populations en attente de ruptures."

Anne-Claire Legendre, Porte-parole, Directrice de la Communication et de la Presse au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a ensuite brossé le panorama des dispositifs de désinformation déployés dans le monde et évoqué les possibles réponses pour rétablir les faits. L'écho de ces campagnes de désinformations porte lorsque les situations politiques et les terrains médiatiques sont vulnérables.

Face à des compétiteurs qui saturent l'espace de communication, le MEAE plaide pour **une stratégie de communication intégrée**, relayée par l'équipe France, qui prévoit le repérage des signaux faibles, l'utilisation de boucles de communication et de relais d'opinion identifiés prêts à relayer les éléments qui rétablissent les faits.

En réaction, l'auditoire a principalement insisté sur les leviers et les mécanismes de résilience des populations. Ainsi la distinction est faite par les populations locales entre la France en tant qu'image socio-culturelle, les prises de position du Gouvernement français et les Français en tant qu'individus. S'agissant des leviers, les experts ont valorisé **les liens professionnels établis via les projets**, bilatéraux ou multilatéraux, portés par des jeunes, des scientifiques, des sociétés paysannes, des mondes académiques, des sociétés civiles qui permettent de se connaître et de s'estimer. A cet effet, l'importance des bourses de mobilité a été rappelée. Par ailleurs, des experts ont confirmé le rôle de modérateur qu'ils peuvent être amenés à jouer dans les institutions partenaires.



3.

Paroles d'experts

Le domaine d'expertise, la diversité des organismes d'accueil, le positionnement, les enjeux géographiques, géopolitiques et la variété des profils d'experts font de chacune des missions d'ETI une mission unique.

Mis à disposition auprès d'organismes partenaires de la France, chaque ETI apporte sa propre expérience, son savoir-faire et son réseau, contribuant à favoriser l'expertise française au sein de son pays de mission et/ou de l'organisation multilatérale au sein de laquelle il ou elle est déployé. Ce positionnement privilégié fait des ETI des atouts précieux pour le commanditaire (MEAE, DGTrésor, AFD) et pour l'équipe France, contribuant à renforcer la relation bilatérale et à mettre en place une relation pérenne et résiliente avec les partenaires.

Au-delà de la dimension technique, être ETI requiert de solides compétences interpersonnelles. Au cœur d'un nœud complexe d'acteurs, placés à des fonctions stratégiques et parfois amenés à évoluer dans des contextes sensibles, les ETI doivent faire preuve d'agilité, d'écoute et de patience pour construire la confiance et établir leur légitimité.

Chacun des témoignages ci-après illustre les différentes dimensions de ces missions de coopération et d'influence, les singularités, les défis et les bénéfices durables pour la France.

Mathieu VOISIN

Conseiller technique Transport et mobilité urbaine auprès du Ministère de la Construction, des Transports et des Infrastructures de la Serbie

Locomotive économique des Balkans Occidentaux, la Serbie poursuit sa trajectoire d'intégration européenne singulière, partagée entre ses enjeux de développement économique et de réformes institutionnelles vis-à-vis de l'UE, ses liens étroits avec la Chine et la Russie et ses efforts pour préserver une posture non-alignée.

La mission d'ETI "transport et mobilité urbaine" s'inscrit dès son lancement dans un contexte d'instabilité politique : deux élections parlementaires et deux élections municipales - trois à Belgrade- se seront tenues en Serbie entre avril 2022 et juin 2024, brouillant les cartes sur la visibilité du jeu d'acteurs et sur la mise en place de partenariats durables avec les partenaires serbes. Œuvrant en outre dans un contexte de lutte d'influence entre grandes puissances continentales, au sein d'un ministère aux portefeuilles aussi variés que ceux de la construction, des transports et des infrastructures, le rôle de l'ETI s'exerce sur un périmètre étendu qui nécessite d'adopter **une posture polyvalente et résiliente**.

Il s'agit d'abord **d'appuyer le ministère serbe dans le déploiement de plusieurs programmes d'investissement** couverts par un accord intergouvernemental avec la France et par des prêts octroyés par l'AFD. Ces programmes structurants pour le gouvernement serbe sont liés à la modernisation du réseau ferroviaire national, à la création d'un réseau de métro pour la métropole de Belgrade et au développement de l'offre de mobilité durable au bénéfice des collectivités locales serbes.



L'ETI y apporte sa valeur en articulant les interventions de l'expertise française, en proposant des retours d'expérience issus de l'expérience européenne et en favorisant la mise en place d'échanges de pair-à-pair avec les agences publiques et les collectivités locales françaises.

Intervenant sur des programmes relevant de différents niveaux de gouvernance, l'ETI est également amené à rencontrer de nombreux acteurs locaux issus du monde des infrastructures et issus du secteur public comme du secteur privé. **Cette position de vigie au cœur du dispositif de coopération franco-serbe** est précieuse pour l'Ambassade, qui peut ainsi disposer d'analyses sur l'évolution du contexte législatif et réglementaire, sur l'évolution du cadre de gouvernance au sein des ministères, sur les marchés en préparation mais aussi sur les enjeux et la réalité de l'avancement des contrats signés avec les opérateurs français.

Enfin, l'ETI doit également savoir **faire preuve d'initiative et de réactivité** pour détecter et cadrer les enjeux émergents relatifs au développement des marchés d'infrastructures, au sein d'une géographie où les influences de l'UE, de la Chine, de la Russie et d'autres acteurs régionaux se côtoient et se confrontent. Cet aspect de la mission demande de savoir travailler sous contraintes, dans un cadre législatif évolutif qui promeut une compétition entre les opérateurs et qui nécessite une vision claire des acteurs en présence et de leurs modalités de gouvernance. Pour cela, il est nécessaire que l'ETI prenne le temps de **construire des relations de confiance avec l'ensemble des acteurs de son écosystème** : ministères, collectivités locales, association des maires, délégation de l'UE, bailleurs de fonds, chambre de commerce, conseil économique et social, etc.

En somme, le contexte politique singulier de la Serbie offre à l'ETI **une opportunité inédite de façonner le dispositif de diplomatie économique français dans les Balkans Occidentaux**. En premier lieu en appuyant le déploiement des programmes d'investissement faisant l'objet de financements français, mais aussi en fournissant au commanditaire des clés de lecture issues de la réalité du terrain et en construisant une vision sur les grands enjeux de développement territorial qui se profilent dans les années à venir.

Axelle CHENEY-GRÜNBERGER

Experte technique internationale pour l'innovation au sein de la Société Fraunhofer à Munich, Allemagne

Déployée depuis septembre 2022 en Allemagne, j'occupe un poste d'ETI Innovation nouvellement créé, dont la mission consiste à développer les coopérations franco-allemandes scientifiques et technologiques pour voir émerger des innovations dans des domaines technologiques stratégiques pour la France et l'Allemagne.

J'ai la chance de pouvoir suivre un champ très varié de technologies, impliquant différentes disciplines scientifiques : de l'IA à la fusion nucléaire en passant par la microélectronique, la robotique, les technologies quantiques, les batteries du futur, la cybersécurité, la medtech ou la production et le stockage d'énergie à base d'hydrogène. L'Allemagne est un allié stratégique important de la France, incontournable pour atteindre la souveraineté technologique européenne.

Combiner les forces scientifiques et technologiques qui existent dans nos deux pays n'est plus seulement pertinent : cela est devenu indispensable pour répondre de façon consolidée aux risques et enjeux mondiaux - crise énergétique, atteintes à la cybersécurité, manque d'approvisionnement en matériaux rares ou risque de perte de savoir-faire et de compétitivité européenne sur des segments technologiques indispensables aux industries du futur.

Pour répondre à cette urgence de développer des coopérations franco-allemandes en recherche et innovation (R&I) ma mission consiste à **informer, inspirer, activer et aider les acteurs de la R&I français et allemands** – chercheurs, industriels et acteurs économiques, startups, décideurs - au niveau national comme au niveau régional, **pour que des complémentarités voient le jour**. Cette action est rendue possible grâce à la collaboration excellente avec une Equipe France en Allemagne remarquable : les différents services de l'ambassade (notamment le Service pour la Science et la Technologie, auquel je suis rattachée, et le Service économique régional, du fait de la portée économique de l'innovation), les consulats, Business France, le bureau Europe de la BPI et nos partenaires tels que les trois communautés French Tech en Allemagne ou les Conseillers du Commerce extérieur. Je m'appuie aussi sur le réseau des ETI innovation et les relais au sein du MEAE et en France. Faire partie de ce collectif et agir en synergie avec tous ces acteurs est indispensable pour mener à bien ma mission.

Pour identifier mon organisme d'accueil, le MEAE et Expertise France avaient fixé un cahier des charges triple : être un des acteurs majeurs de la R&I allemande ; être basé en Bavière, particulièrement dynamique en innovation ; et autoriser un profond ancrage de l'ETI au sein de l'Equipe France – avec un positionnement dépassant les intérêts et l'information de l'organisme d'accueil.



Siegfried MARTIN-DIAZ

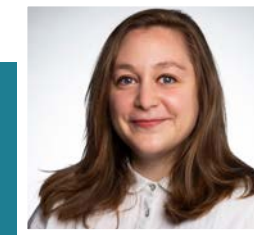
Conseiller pour la science et la technologie à l'Ambassade de France en Allemagne

L'action d'Axelle Cheney-Grünberger est une valeur ajoutée évidente pour notre ambassade. Nous bénéficions de son expertise forte et de sa puissance de mobilisation de l'écosystème. Sa coopération fluide, notamment avec le Service pour la Science et la Technologie, permet d'accélérer les avancées - avec les organismes de recherche, les startups et les industriels. Ce dialogue est un atout essentiel pour le développement de politiques franco-allemandes solides ancrées sur les réalités de l'écosystème.

La Fraunhofer a exactement répondu à ces exigences : avec 30.000 chercheurs et près de 3 milliards d'euros de budget en recherche par an, il s'agit du plus gros organisme de recherche appliquée en Allemagne. En outre, je suis accueillie au siège de cet organisme, situé à Munich, où je côtoie des chercheurs, décideurs et innovateurs de grande qualité. Enfin, la Fraunhofer a parfaitement intégré mon rattachement à l'Equipe France, ce qui implique des déplacements fréquents et un périmètre d'action plus large. Ce setup reste très intéressant pour l'organisme d'accueil puisque je mets aussi à disposition de la Fraunhofer mon expertise et mon réseau en France pour soutenir le nouvel élan francophile de cet organisme.

Au bout d'un an et demi, il y a une nette accélération des dossiers ; alors que de nouvelles priorités émergent, de nombreuses initiatives plantées en début de mission sont en train de fleurir. Par-delà les thématiques, **rapprocher les écosystèmes français et allemands de soutien à l'innovation** doit aussi être encouragé : pour certains acteurs de la recherche, promouvoir la création de start-ups et le transfert vers l'innovation est relativement nouveau ; le faire à l'international apparaît encore moins comme une évidence.

Accompagner la montée en puissance d'une dynamique franco-allemande de l'innovation scientifique et technologique est exigeant, passionnant et très gratifiant quand, ce qui est souvent le cas, le dialogue que nous facilitons entre les acteurs aboutit à un succès.



Alicia LECOMPERE

Chargée de projets

Unité continuum éducatif, culture et communication

L'innovation technologique est un atout majeur de la France à l'international. En 2021 et 2022, quatre ETI étaient déjà mobilisés dans cette thématique et en 2023, sept déploiements d'ETI ont eu lieu, dont la moitié en Asie (Cambodge, Inde, Japon et Taïwan). L'augmentation du nombre d'ETI déployés reflète une orientation stratégique renforcée de nos commanditaires vers l'innovation technologique et dans un espace géographique stratégique, au cœur des enjeux géopolitiques actuels.

En Europe, la mission d'Axelle Cheney illustre cette dynamique et joue un rôle clé dans le développement de solutions innovantes tant pour les entreprises que pour les individus. Ses activités s'inscrivent dans le cadre de la coopération franco-allemande, visant à renforcer les synergies technologiques entre nos deux pays et, plus largement, en Europe. Grâce à leur expertise, chaque ETI contribue au sein de son organisme d'accueil à l'identification, à la création et à la mise en œuvre de projets de pointe, en soutenant des projets communs de recherche et développement. Ces initiatives consolident ainsi l'innovation et la compétitivité, que ce soit au niveau national, régional ou international.

Florent BUSCHIAZZO

Responsable de la zone Europe, BPI France

En tant que Banque de développement au service des entrepreneurs, Bpifrance travaille ardemment pour encourager, stimuler et financer les projets franco-allemands portés par les jeunes pousses innovantes, les PME et les ETI. L'expertise d'Axelle Cheney-Grünberger permet de bénéficier d'un solide point d'appui pour élaborer des programmes thématiques allant de la Deeptech à l'Industrie 4.0 avec la conviction affirmée de nouer des partenariats avec l'écosystème allemand. Fort d'une connaissance des milieux scientifiques et des réseaux d'innovation, Expertise France est donc un interlocuteur incontournable pour faire fructifier la relation des entreprises des deux côtés du Rhin.

Olivier LEBRUN

Expert technique international au sein de l'Organisation Maritime Internationale des Nations Unies à Londres, Royaume-Uni.



L'Organisation maritime internationale (OMI), basée à Londres, est l'institution spécialisée des Nations unies sur la sécurité et la sûreté des navires, ainsi que sur la prévention de la pollution par les navires. Le secteur maritime fait face à des défis d'ampleur sur la participation du secteur maritime à la lutte contre le réchauffement climatique, à la protection de l'environnement, à l'intégration des nouvelles technologies et à l'amélioration de la formation des marins et de leurs conditions de travail.

Les ressources de l'OMI pour répondre à ces défis sont limitées. Ses équipes sont, en particulier, d'une taille modeste pour une institution de cette importance. Le recours aux experts placés par les Etats membres de l'OMI est donc une solution pour renforcer les équipes et bénéficier d'une expertise technique.

L'objectif de ma présence au sein de l'OMI est triple :

- **apporter une expertise** sur la formation, la sécurité et les conditions de travail des marins à un moment où l'OMI fait face à des besoins importants sur ces sujets.
- **renforcer la présence française** au sein de la division de la sécurité maritime, où aucun Français n'était présent à mon arrivée.
- **favoriser les échanges informels** avec la Représentation permanente française auprès de l'OMI ainsi qu'avec les fonctionnaires français en déplacement à l'OMI.

Je suis intégré dans les équipes de la division de la sécurité maritime du Secrétariat de l'OMI. Comme pour tout autre agent du Secrétariat, des missions propres me sont confiées, en adéquation avec la fiche de poste approuvée par Expertise France. Les relations avec les autres divisions du Secrétariat et avec les délégués des Etats membres de l'OMI sont nombreuses et essentielles pour accomplir les projets.

La participation à la conduite des groupes de travail et des groupes de rédaction des sous-comités du comité de la sécurité maritime représente une part importante de mon travail. L'objet de ces groupes est **d'adopter ou de réviser les instruments juridiques de l'OMI**. Il s'agit ici d'assurer le rôle de Secrétaire aux côtés du Président en exercice de chaque groupe. Les sujets traités sont très variés (résolution sur la sécurité des personnes entrant dans les espaces clos ; IMO model course sur les installations électriques à bord des navires ; amendements à la convention SOLAS sur la propulsion et la conduite du navire; etc).

Hiroyuki YAMADA

Directeur de la division de la sécurité maritime, OMI

En sa qualité de Senior Professional Officer, Mr. Olivier Lebrun apporte son soutien à la division de la sécurité maritime de l'OMI sur des sujets variés, en particulier en tant que Secrétaire de plusieurs groupes de travail et de rédaction du comité de la sécurité maritime et de ses sous-comités, ainsi que pour le Groupe de travail tripartite mixte OIT/OMI pour mettre fin à la violence et au harcèlement qui s'est tenu en février cette année. Olivier est aussi d'une aide précieuse pour les activités relatives au code "International Safety Management" (ISM) et pour la mise en oeuvre des actions décidées par le groupe de travail OIT/OMI. Le soutien technique d'Olivier à la division de la sécurité maritime, au regard de son dévouement et de son expertise, est très apprécié.

Marine DE CARNE- TRECESSON

Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès de l'OMI

Disposer d'un ETI à la division de la sécurité maritime participe du soutien direct de la France aux travaux du Secrétariat, en particulier sur le sujet de la formation, de la sécurité et des conditions de travail des marins, que la France s'est toujours attachée à promouvoir. Les experts français sont appréciés pour leurs compétences et leur engagement au sein du Secrétariat.

Un autre aspect essentiel de la mission est de **mettre en œuvre les projets de la division de la sécurité maritime relatifs à la sécurité et aux conditions de travail des gens de mer**. Leur objectif est d'appuyer la mise en application des instruments de l'OMI, ou de nourrir les discussions pour faciliter leur révision, si cette application est jugée problématique ou inadaptée.

Le premier projet est un groupe de travail conjoint avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour mettre fin à la violence et au harcèlement des marins à bord des navires. Un deuxième projet d'importance est l'étude de l'effectivité du code ISM (International Safety Management) à bord des navires. Un troisième projet porte sur la promotion de la Convention internationale sur les normes de formation du personnel des navires de pêche, de délivrance des brevets et de veille (STCW-F), en partenariat avec la FAO et l'OIT. Un quatrième projet, dont la portée est plus générale, est destiné à communiquer en faveur de la prévention de la noyade, en partenariat avec l'OMS, l'UNICEF et la FAO.

Ces projets présentent des points de convergence avec les politiques publiques françaises en la matière et représentent autant d'occasions pour les mettre en valeur.



Sulaiman SATARI

Chargé de projets
Unité Santé et développement durable

J'ai eu le plaisir de participer au déploiement d'Olivier Lebrun en tant qu'Expert auprès de l'Organisation maritime internationale. Olivier consolide la présence française au sein de l'OMI, notamment au sein de la Division de la sécurité maritime où sa contribution a renforcé l'engagement français. Un an après son arrivée, il est pleinement intégré à l'OMI, participe activement à des sessions officielles et à des conférences, tout en étant impliqué sur des travaux de fond. L'ETI a acquis une expérience et des compétences qui l'engagent sur des missions de représentation de l'OMI de plus en plus visibles (Secrétaire du groupe de travail de l'OMI sur les accidents du travail dans les espaces clos des navires en octobre 2023, organisation de la Conférence OMI/OIT sur le travail en mer à Londres en novembre 2023, participation au groupe de travail OMI/OIT à Genève sur l'aptitude médicale des marins-pêcheurs, représentation de l'OMI à la International Fishing Industry Safety and Health Conference à Rome en janvier 2024, etc.)

Notre portefeuille comprend également un deuxième expert dans le domaine maritime. Emeric Faure occupe actuellement ce poste d'Expert auprès de l'Agence de l'Industrie maritime des Philippines (MARINA). Il contribue à l'amélioration de la sécurité du transport maritime de passagers aux Philippines et accompagne la préparation et la mise en œuvre des réformes décidées par le Gouvernement des Philippines dans le domaine du transport maritime. Son expertise est particulièrement sollicitée pour renforcer la sécurité des navires à passagers affectés à des lignes intérieures.

Cristina MENEGAZZI

Experte technique internationale
Culture et patrimoine auprès du bureau
de l'UNESCO à Islamabad, Pakistan.



Carrefour de civilisations, le Pakistan abrite de nombreux sites archéologiques et culturels classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO (néolithique, civilisations de l'Indus et du Gandhara, empire moghol, empire Sikh du Pendjab). De nombreux projets d'interprétation et la valorisation de ces sites ont été engagés ces dernières années par les autorités fédérales et provinciales pour contribuer au développement du tourisme.

Dans le domaine de la culture et du patrimoine, **le pays dispose d'un fort potentiel pour mobiliser l'expertise française**, notamment dans les secteurs du patrimoine mondial et des musées. La plupart des musées et sites patrimoniaux pakistanais se trouvent dans un état de gestion, de conservation, de programmation très basique.

Les besoins identifiés concernent principalement **le développement des compétences professionnelles**, mais aussi **la définition de politiques culturelles/patrimoniales** adaptées au contexte local et, bien sûr, **la réhabilitation des bâtiments, la conservation de leurs collections, leur numérisation**, etc. Le secteur des industries créatives peut certainement être exploré, étant donné la vitalité de ce secteur au Pakistan. Des projets plus ambitieux, tels que la réhabilitation de musées, la stabilisation/conservation de monuments historiques, le développement d'une école de formation dans le secteur du patrimoine (pour les conservateurs et restaurateurs du patrimoine), pourraient représenter de futurs investissements français, malgré un contexte politique/social en constante évolution.

Le Pakistan est malheureusement un pays à haut risque de catastrophes naturelles, avec des tremblements de terre et des inondations récurrents. Les inondations de l'été 2022, entre autres, ont donné l'impulsion à la création du poste "d'Experte technique internationale – culture et patrimoine" pour aider le pays à faire face aux risques associés à ces catastrophes, notamment liées aux changements des conditions climatiques, et à réduire leur impact sur le patrimoine culturel.

Ma mission, en tant que ETI, consiste à contribuer à **la définition des politiques et des stratégies muséales et patrimoniales** au Pakistan, à **l'élaboration de projets de conservation du patrimoine** aussi menacé par les effets du changement climatique, au **transfert des compétences** dans le domaine de la conservation et la gestion du patrimoine.

Mes rencontres avec les autorités locales, ont permis de réactiver plusieurs mécanismes de coordination entre les instances culturelles gouvernementales fédérales et provinciales, ce qui a donné un élan positif pour procéder à de nouvelles inscriptions sur les listes du patrimoine mondial et de sauvegarde urgente et représentative de la convention pour la protection du patrimoine culturel immatériel.

Dans le cadre de ma mission dans la vallée de l'Indus pour inspecter le site archéologique de Mohenjo Daro, suite aux dégâts causés par les inondations, j'ai également pu rencontrer les archéologues français de la Mission Archéologique Française du Bassin de l'Indus (MAFBI), présente au Pakistan depuis 1958. J'ai également pu participer à des réunions techniques liées au projet de réhabilitation du Fort de Lahore (conservation, mise en place d'un musée, développement du tourisme), financé par l'Agence Française de Développement (AFD).

J'ai sensibilisé les parties prenantes pakistanaises (ONG locales spécialisées, gouvernements/ministères, Délégation permanente du Pakistan auprès de l'UNESCO et Commission nationale pour l'UNESCO au Pakistan) concernant les enjeux relatifs à la protection du patrimoine culturel subaquatique, initiant ainsi le processus de ratification de la Convention de l'UNESCO.

J'ai contribué à l'organisation de **la mission du Musée Guimet au Pakistan** fin 2023, afin de prendre contact avec plusieurs institutions muséales pakistanaises en vue d'un accord de prêt d'œuvres et de négocier d'autres actions liées à cette initiative, telles que la restauration de biens culturels et la formation

du personnel des musées pakistanais, envisageant une collaboration de l'Institut national du patrimoine (INP).

En liaison avec l'Ambassade de France, je travaille cette année à mobiliser un expert français du patrimoine mondial, pour réaliser une formation sur les processus d'inscription sur la liste du patrimoine mondial et sur la façon de définir les limites, les zones tampons, et comment préparer un plan de gestion des sites du patrimoine mondial. Je cherche également à mobiliser des experts français pour des actions de formation sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels destinées au personnel de la police, des douanes, des forces de l'ordre et du secteur culturel du Pakistan.

Je trouve cette mission, en tant qu'"ouvreuse de portes" au Pakistan et à l'UNESCO, et avec l'orientation et le soutien continu du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC), complexe mais intéressante pour les intérêts français dans le secteur de la culture et du patrimoine, et certainement très passionnante.



Jawad AZIZ

Chef de l'Unité Culture au Bureau de
l'UNESCO à Islamabad

La dernière inscription au patrimoine mondial remonte à 1997, tandis que la dernière inscription d'éléments du patrimoine immatériel date de 2018. De plus, il n'existe pas de données ou de statistiques précises sur les musées pakistanais. Trois ateliers/séminaires ont été organisés avec l'appui technique de Mme Menegazzi : le premier sur le patrimoine mondial ; le second sur le patrimoine immatériel ; et le troisième sur les musées au Pakistan.

Dans le cadre de chacun de ces séminaires, Mme Menegazzi a préparé une présentation des conventions et recommandations de l'UNESCO qui a servi de formation aux participants. Sa présence au sein du bureau de l'UNESCO à Islamabad a apporté un élan international en mobilisant l'expertise française et en favorisant la promotion de la culture et de du patrimoine pakistanais en France et à l'étranger.

INTERVIEW

Alexandra
RINALDI

Prendre ses fonctions d'ETI : dépasser les difficultés grâce au dialogue

Echange avec **Alexandra Rinaldi**, experte technique internationale Nutrition auprès de l'Office national de Nutrition (ONN) de Madagascar.

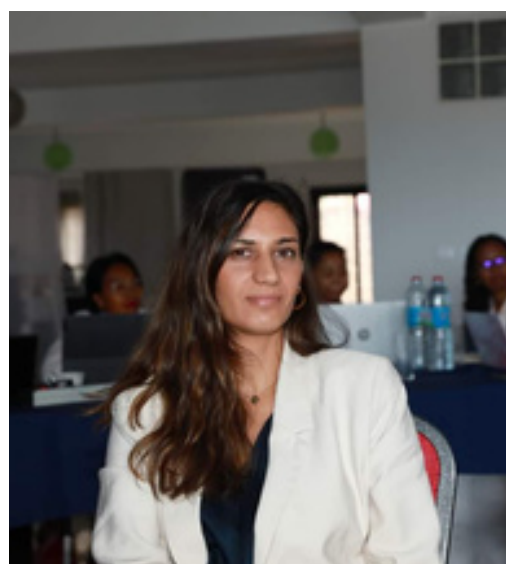
Jihane Alami est chargée de projet Santé et développement durable au sein du pôle Relations experts. Elle suit les experts "sécurité alimentaire" en poste au sein d'agences nationales comme Alexandra Rinaldi et au sein d'organisations internationales (FAO, PAM, FIDA).

Les ETI sont des experts mis à disposition par la France auprès d'administrations ou d'organisations multilatérales. Ils sont au service des partenaires, tout en gardant des liens étroits avec le commanditaire (MEAE, DGTrésor ou AFD). La mise à disposition fait la richesse des missions mais requiert une très grande agilité au moment de la prise de fonctions. Les processus de recrutement durant plusieurs mois, les besoins du partenaire peuvent évoluer et il arrive que l'expert soit amené à répondre à des besoins différents de ce qui était prévu dans la fiche de poste.

Dans certains cas, un "repositionnement" de l'expert est nécessaire, c'est à dire que son rattachement dans l'organisme d'accueil et/ou son périmètre changent. Cette opération peut nécessiter une nouvelle évaluation des besoins, comme ce fut le cas pour Alexandra Rinaldi. En relation avec l'Ambassade, avec l'appui du pôle Relations experts et grâce à de solides capacités d'écoute et d'adaptation, elle est parvenue à démarrer sa mission selon des termes qui conviennent à tous.

Jihane Alami : Pouvez-vous me raconter votre prise de fonction ? Quelles difficultés se sont posées à vous et vous ont poussé à devoir organiser le repositionnement de votre mission ?

Lorsque j'ai pris mes fonctions en juillet 2023, plus d'une année s'était écoulée entre l'élaboration de la fiche de poste avec le partenaire local et le SCAC et le déploiement au sein de la structure. A l'arrivée, il n'y a pas eu de refus d'accueillir un ETI mais **les besoins avaient considérablement évolué** au point que la prise de fonction telle que prévue initialement n'était plus possible. La demande du partenaire était d'avoir un appui technique en région alors que la localisation de la mission était dans la capitale et **la mission que j'avais acceptée correspondait davantage à une mission stratégique de conseil** et de renforcement des capacités, ce qui n'était pas l'attente de l'équipe locale au sein de l'ONN.



J-A : Quelles compétences et quelles qualités avez-vous dû mobiliser ?

Dans un premier temps, il a été primordial de rassurer le partenaire et de retrouver la confiance ; il n'était pas question de lui imposer une expertise française dont il ne voulait pas. Il a ensuite fallu amorcer un dialogue institutionnel afin de parvenir ensemble à une nouvelle évaluation des besoins, adaptée à mon profil et à mes compétences.



Il a été primordial de rassurer le partenaire et de retrouver la confiance.

La complexité du repositionnement s'est cristallisée autour de la présence d'une assistante technique déjà en poste depuis deux ans au siège de l'ONN, financée par les Nations unies. Il était important de ne pas créer de doublon, de bien définir le périmètre de la mission au regard de cette expertise afin de créer un binôme complémentaire et dont les périmètres seraient différents, mais qui correspondrait à l'esprit d'une mission ETI, à savoir apporter une expertise technique de haut niveau.

Un processus de co-construction a été mis en place, au cours duquel il a fallu faire preuve d'écoute et s'inscrire dans l'écosystème local afin que je puisse être pro-active et identifier les opportunités utiles pour la structure. Cela m'a paru important de participer à l'analyse de la situation et des jeux d'acteurs pour jouer un rôle d'interface entre les différentes parties prenantes, tout en montrant bien que j'étais au service du partenaire. La structure a finalement été convaincue par le fait d'accueillir un ETI en renforcement des capacités de sa propre structure, ce qui n'était pas la piste qu'ils avaient imaginée au départ.



J-A : Quelles leçons avez-vous apprises à la suite de cette expérience ?

L'expatriation est un défi en soi mais lorsque l'on n'est pas attendu à l'arrivée, cela rend l'installation difficile. En même temps, le fait que le partenaire soit ouvert à mon profil et que des adaptations soient possibles, a permis d'envisager rapidement un compromis, même si la patience allait être de mise.

Finalement, au-delà des compétences institutionnelles, ce repositionnement a nécessité des qualités interpersonnelles et une adaptation culturelle très importantes. Cela m'a permis de me rendre compte de l'aspect multidimensionnel de la mission d'ETI, où le positionnement n'est pas acquis car on arrive de l'extérieur et cela suppose de trouver sa place, de gagner sa légitimité en trouvant un juste équilibre. Lorsque ma prise de fonction a été possible après 4 mois de négociation, il me restait 10 mois de mission. Le renouvellement souhaité par l'ONN pour 24 mois supplémentaires a montré que ce temps pris pour le repositionnement a porté ses fruits pour qu'une mission au profit de chacun et réellement utile puisse démarrer.



Ce repositionnement a nécessité des qualités interpersonnelles et une adaptation culturelle très importantes. Cela m'a permis de me rendre compte de l'aspect multidimensionnel de la mission d'ETI.

Alexandra THIRCUIR MENS

Experte technique internationale
Conseillère auprès du Ministère de la Santé, Kazakhstan



Jérôme SOISTIER

Président, C3Medical

Le rôle d'Alexandra dans le lancement de projets innovants dans le domaine de la santé au Kazakhstan a été déterminant. Sous son influence, en l'espace de trois années, nous avons pu constater combien les échanges entre le Kazakhstan et la France dans le domaine de la santé ont évolué. Les relations qu'elle a su nouer au plus haut niveau avec le Ministère de la Santé et les principales structures hospitalières, sa capacité à appréhender les besoins du pays et sa capacité à organiser des rendez-vous et faciliter les échanges entre C3Medical et les acteurs locaux nous ont permis d'apporter des solutions françaises dans les domaines de la télémédecine, du dépistage et du traitement des cancers et de développer un nombre important d'opportunités dans les autres pays de la région.

La coopération avec le Kazakhstan dans le secteur de la santé est récente. Elle a démarré grâce à un soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères durant la Covid-19. L'enjeu était alors d'identifier les domaines où l'expertise française était attendue et d'appuyer les réformes du Kazakhstan, principalement en oncologie.

J'ai pris mes fonctions en tant que conseillère auprès du ministère de la Santé du Kazakhstan en septembre 2022 avec, dans un premier temps, un triple objectif : **inscrire les actions de coopération dans les priorités nationales et appuyer les institutions de la santé** au moyen de l'expertise française ; **soutenir les compétences des professionnels** de la santé ; **faciliter la venue sur le marché kazakhstanais de sociétés et d'acteurs français** du secteur de la santé.

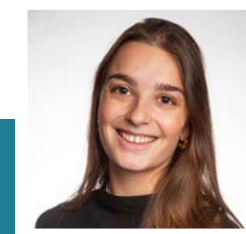
Sur le terrain, je travaille également en étroite collaboration avec le SCAC et le service économique de l'Ambassade de France au Kazakhstan, en appui au volet santé du plan d'action du poste. Finalement, cela revient aussi à jouer un rôle de conseiller sectoriel pour l'Ambassade. J'accompagne notamment les sociétés et établissements de santé français qui cherchent à s'implanter dans la région et à l'inverse, j'encourage celles et ceux qui ne sont pas encore présents à déployer leurs activités au Kazakhstan dans les domaines prioritaires du pays, comme l'accessibilité et qualité des soins en zone rurale, la construction d'établissements de soins, la souveraineté nationale en termes de médicaments et d'équipements médicaux.



Mon action a permis de faciliter des réalisations majeures, dont :

- **La signature d'une Déclaration d'Intention** entre les ministères de la Santé ;
- **La conclusion de plus de dix accords de coopération** entre des centres de formation et de recherche, des établissements hospitaliers des deux pays, en oncologie, en télémédecine, en gynécologie obstétrique, en réhabilitation et en psychomotricité ;
- **L'obtention d'un cofinancement** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour soutenir la coopération technique dans le domaine de l'accès aux soins.
- **Le lancement de deux pilotes** avec le soutien du ministère de l'Economie, des Finances, de Souveraineté industrielle et numérique : l'un dans le domaine de la télémédecine au Kazakhstan septentrional avec C3Medical et HopiMedical, l'autre dans le domaine du dépistage du cancer du sein, avec C3Medical, DMS Imaging, Sonoscanner et Forcomed ;
- **L'organisation de plusieurs visites d'études** ciblées en France, à Paris et en région, pour permettre aux délégations kazakhstanaises composées de hauts cadres publics et d'acteurs privés de mieux appréhender l'écosystème français de la santé, les savoir-faire, les innovations et le système de formation en France et de susciter auprès des Kazakhstanais une envie rationnelle de coopérer avec la France.
- **Un appui à l'équipe France** : à l'AFD qui ouvrira un bureau à Astana en septembre prochain pour le déploiement de ses activités dans le secteur de la santé et à Proparco qui cofinancera un hôpital multidisciplinaire dans la ville de Kokchetaou.

Dans mon travail, je bénéficie d'un contexte géopolitique, politique et démographique extrêmement favorable. Le dispositif français, qui consiste à déployer des équipes au plus proche des autorités locales, et notamment auprès des ministères, est unique. Profitons-en pour accroître ensemble la présence française au Kazakhstan !



Marie OLLIVIER

Chargée de projets
Unité santé et développement durable

La France est pleinement impliquée en matière de politique sanitaire internationale. Le recours aux acteurs français et internationaux apparaît alors essentiel pour répondre aux défis de la santé mondiale. En ce sens, le positionnement stratégique d'un(e) expert(e) technique international(e) permet de développer de multiples coopérations avec des partenaires divers, tant avec les acteurs institutionnels que les praticiens en santé, dans le pays de mission et sur le territoire français. Dans cette perspective, Alexandra Thircuir Mens, placée auprès du Ministère de la Santé du Kazakhstan, illustre la fonction de passerelle d'un ETI. A l'occasion de la visite officielle du Président de la République Emmanuel Macron à Astana, l'experte a contribué à permettre la signature d'une Déclaration d'Intention entre les ministères de la Santé ainsi que la conclusion d'accords de coopération entre des centres de recherche et des établissements hospitaliers des deux pays. L'ETI constitue alors une personne ressource qui participe à renforcer la durabilité de la coopération bilatérale franco-kazakhstanaise.

Pascal Claude LEVERD

Expert technique auprès de l'institut Coréen des Combustibles Usés, Daejeon, Corée du Sud.

Pascal Claude Leverd, conférence d'étape du programme à Gwangju, novembre 2023



Jean-Claude MASY

Conseiller Energie à l'Ambassade de France à Séoul

L'arrivée de Pascal Leverd à l'IKSNF résulte de deux coups de chance. Le premier est ma rencontre avec Mr PARK en 2020 à l'occasion de la visite d'une usine sidérurgique dans l'Est de la Corée. Alors que nous étions dans deux délégations différentes nous nous sommes retrouvés autour d'un café pour une discussion enflammée sur les combustibles usés. C'est à cette occasion qu'il m'a fait part de son projet de créer l'IKSNF et qu'il aurait bien besoin de l'aide de la France. Le second est l'opportunité qui nous a été donnée quelques mois plus tard de recevoir le CV de Pascal qui répondait à toutes les caractéristiques d'un poste d'expert international sur les combustibles usés, extrêmement technique. Ces deux rencontres ont fait que nous avons pu nouer avec l'IKSNF une relation de confiance mutuellement bénéfique qui s'inscrit dans la durée.

Le nucléaire est l'une des énergies les moins émettrices de gaz à effet de serre (GES). Grâce à ses réacteurs nucléaires et à ses capacités de production d'électricité renouvelable, la France dispose déjà d'une électricité décarbonée à plus de 93 %. L'intensité carbone de la production électrique française en 2023 (32g de CO₂eq/kWh) est équivalente à celle des pays les plus vertueux car disposant d'une production hydraulique très abondante (Suède, Norvège, Suisse, Autriche). Elle est 10 fois meilleure que celle de l'Allemagne et plus de 8 fois meilleure que celle de l'Italie. Pour progresser le plus rapidement possible vers une société neutre en carbone, la stratégie énergétique française prévoit d'augmenter la production d'électricité nucléaire et renouvelable pour électrifier davantage les usages et sortir définitivement des énergies fossiles.

La république de Corée du Sud possède, comme la France, une industrie électronucléaire développée et performante qui participe pour environ un tiers à sa production nationale d'électricité. Toutefois, le charbon et le gaz constituent encore 60% de son mix électrique. Dans les années qui viennent, elle envisage donc de construire de nouveaux réacteurs pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans une transition vers **un "mix" énergétique décarboné.**

Si le développement de l'industrie nucléaire comporte de nombreux avantages pour atteindre les objectifs de développement durable énoncés par l'ONU dans son Agenda 2030 (« objectifs 7 - production d'énergie propre et d'un coût abordable » et « objectif 13 - mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques »), elle produit aussi des déchets radioactifs qui doivent être gérés de façon sûre et durable dans le respect de l'environnement et de la santé des personnes. Avec sa politique de retraitement des combustibles nucléaires et son projet de stockage en couche géologique profonde Cigéo, dont l'autorisation de construction est actuellement en cours d'instruction, **la France est un des leaders technologiques mondiaux de la mise en sécurité de ces matières dangereuses.**



En 2020, la république de Corée du Sud a lancé un ambitieux programme pour acquérir l'ensemble des technologies et des méthodes de gestion de ses déchets radioactifs de haute activité sur le long terme. **L'Institute for Korea Spent Nuclear Fuel (iKSNF)** a été créé pour la coordination de ce programme interministériel. Il joue le rôle de « tour de contrôle » des actions techniques réalisées par les instituts partenaires. Il en vérifie le bon déroulement et garantit qu'elles répondent à la feuille de route globale.

L'industrie nucléaire a été identifiée comme un des secteurs prioritaires pour approfondir les relations entre la France et la République de Corée du Sud. En 2022, la Direction générale du Trésor a souhaité déléguer un expert technique auprès de l'iKSNF pour mettre en valeur les pratiques et savoir-faire français et faciliter de potentiels échanges et collaborations entre la France et la République de Corée du Sud. **Le développement des échanges dans le domaine nucléaire présente un intérêt économique majeur** et il pourrait être le catalyseur d'un approfondissement des relations scientifiques et technique entre la France et la République de Corée du Sud.

Hong-June PARK

Directeur Général de l'iKSNF

L'iKSNF est un institut relativement jeune. Sa mission est de manager le programme de R&D visant à acquérir les technologies de base nécessaires à la gestion sûre des combustibles irradiés produits par les centrales nucléaires coréennes. Nous espérons nouer des liens riches et durables avec la France dans ce domaine essentiel pour l'environnement et la sécurité des générations futures. Pouvoir s'appuyer au quotidien sur les conseils et l'expérience du Dr. Leverd est un atout précieux.

Ma mission auprès de l'iKSNF à en Corée du Sud a débuté en novembre 2022. Elle se situe à Daejeon, carrefour scientifique de portée internationale au centre du pays, dans lequel sont regroupés la plupart des instituts de recherche scientifique coréens dans tous les domaines et les organisations techniques apportant un support aux décisions des autorités en charge de la sécurité en matière nucléaire. Daejeon est situé à proximité de la ville nouvelle de Séjong qui accueille la plupart des services ministériels coréens.

En tant qu'expert, ma mission consiste à **répondre aux demandes de conseils techniques et stratégiques de l'iKSNF** et à utiliser mon expérience, pour aider l'iKSNF à atteindre ses objectifs de mise en sécurité des combustibles irradiés coréens. Ma connaissance des méthodes, des savoir-faire et des technologies de l'industrie française a été acquise lors de mes 30 ans d'expériences professionnelles dans la sphère nucléaire au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et à l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). Elle m'est indispensable pour conseiller mes interlocuteurs coréens, à l'iKSNF et au-delà. Mon positionnement au sein des équipes coréennes est particulièrement important pour identifier les besoins, servir de médiateur et favoriser d'éventuelles collaborations au service des intérêts de la République de Corée et de la France.



Anne-Cécile BODA

Experte technique internationale en coopération décentralisée et décentralisation au Sénégal



Suivant les accords de coopération existants entre les gouvernements sénégalais et français, un expert technique international (ETI) est détaché au ministère sénégalais en charge des Collectivités territoriales. Ce ministère a connu des mouvements de Ministres réguliers au gré des remaniements et des dénominations diverses.

Le Conseiller technique auprès du Ministre est chargé de l'appui à la coopération décentralisée et à la décentralisation. Dans le cadre de cette coopération institutionnelle, il est missionné pour assister et conseiller le Cabinet du Ministre, le Secrétariat général et les directions en matière de coopération décentralisée et de décentralisation.

A ce titre, l'ETI Coopération décentralisée et Décentralisation a vocation à :

Participer à la mise en œuvre du Dispositif conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-sénégalaise instauré entre les deux Etats en 2013 :

- assurer la coordination et le suivi de ce Dispositif conjoint ;
- accompagner la mise en œuvre et les évolutions du Dispositif conjoint (gouvernance, instruction, suivi technique et financier, évaluation, communication), sous l'autorité de la partie sénégalaise et en lien étroit avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE, DCTCIV, ex-DAECT) et l'Ambassade de France au Sénégal (SCAC) ;
- faciliter la visibilité du Dispositif conjoint et les actions de capitalisation.

Contribuer à la politique nationale en matière de coopération décentralisée :

- apporter son appui à la mise en œuvre et au suivi des stratégies du ministère sénégalais dans ce domaine ;
- appuyer dans son rôle de coordination des actions de coopération décentralisée avec les collectivités locales étrangères, les ONG et les partenaires multilatéraux ;
- proposer un appui-conseil aux collectivités locales sénégalaises dans le cadre de leur coopération ou dans leur recherche de partenariats ;
- organiser des rencontres entre le ministère, les collectivités sénégalaises et les collectivités territoriales françaises, en coordination avec l'Ambassade de France (SCAC).

Apporter son concours à la politique nationale en matière de décentralisation :

- apporter son appui à la mise en œuvre et au suivi de la réforme de la décentralisation (Acte III), notamment la stratégie nationale d'Etat civil, le Centre national de la Fonction publique locale et de la Formation (CNFPLF) et les programmes de développement local ;
- faciliter le partage d'expertise entre le ministère et les institutions françaises ;
- soutenir ses relations avec les partenaires techniques et financiers (PTF) impliqués dans l'appui au développement local et à la décentralisation, et particulièrement avec l'Ambassade de France (SCAC) et l'Agence française de développement (AFD).

Depuis son arrivée en poste le 1er septembre 2022, l'ETI Coopération décentralisée et Décentralisation s'implique dans l'appui aux politiques publiques portées par l'Etat sénégalais, fait le lien avec l'Equipe France et suggère des partages d'expériences avec la France.

Elle appuie le Cabinet du ministère sénégalais, ses directions, le Centre national de la Fonction publique locale et de la Formation (CNFPLF) et l'Agence nationale de l'Etat civil (ANEC) dans la mise en place de programmes de mission, la recherche de partenariats et de financements.

Elle a notamment organisé des rencontres avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (DAECT, GOUV), la Direction générale des Collectivités locales (DGCL), le Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT), les Centres de gestion de la fonction publique territoriale, l'Agence française de Développement (AFD), Expertise France et diverses collectivités territoriales françaises.



Elle a accompagné le CNFPLF dans sa volonté de prioriser l'élaboration d'un état des lieux de la Fonction publique territoriale sénégalaise, de nouer des liens de collaboration avec le CNFPT, de mobiliser les PTF et de trouver des financements additionnels pour la mise en œuvre de sa stratégie. Le « Diagnostic de la Fonction publique territoriale sénégalaise » en cours de rédaction par le CNFPLF, avec l'appui méthodologique du CNFPT, va déterminer la cartographie des agents territoriaux et bâtir des recommandations en matière d'évaluation du dispositif de pilotage des ressources humaines, d'adéquation entre les métiers, les besoins et le profil des agents, et d'environnements de formations prioritaires pour les élus et agents des collectivités territoriales.

Dans le prolongement de ce diagnostic, un projet « Fonds Equipe France » sur la formation des fonctionnaires des collectivités territoriales sénégalaises a été validé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en février 2024 et sera lancé dans les semaines à venir.

Dans le cadre du Dispositif conjoint, l'ETI a contribué à l'organisation d'ateliers de capitalisation visant à renforcer les compétences des acteurs des territoires et de partager leurs expertises et réalisations, qui étaient consacrés à :

- l'aide à la rédaction de projets de coopération décentralisée avec le réseau régional multi-acteurs du Grand Est, Gescod ;
- le Marketing territorial, en marge du Forum économique international de Dakar Rufisque, avec l'Institut Paris Région ;
- la présentation des appels à projets annuels du Dispositif conjoint.

Pour l'année 2024, le ministère sénégalais a sollicité l'ETI pour participer à la définition d'un programme d'appui à la transition numérique des collectivités territoriales sénégalaises dans un souci de bonne gouvernance et de facilitation des relations entre institutions et administrés. Il lui est également demandé de soutenir la nouvelle Direction de la Coopération décentralisée (DIRCOD) dans la mise en place d'outils et la valorisation des partenariats.



Gaylord GIORDANINO

Expert technique international auprès du Ministère de l'Éducation nationale, Union des Comores

Arrivé en poste en septembre 2020, j'ai intégré le Cabinet du Ministre de l'Éducation Moindjie alors que l'instruction de six projets financés par la France à hauteur de 60 Millions d'euros débutait. Quarante mois plus tard, et alors que je collabore avec le troisième Ministre depuis mon arrivée, l'intégralité des projets est engagée financièrement et à différentes étapes de leur mise en œuvre. Le Plan de Développement France Comores (PDFC) consacre 40% des 150 Millions engagés en faveur du développement de l'Union des Comores au secteur de l'Éducation et repose donc majoritairement sur la Maîtrise d'Ouvrage du MEN. Les capacités de gestion de ce dernier sont mises à rude épreuve par ces financements d'une ampleur inédite pour le secteur.

Patrice THEVIER

Conseiller de coopération et d'action culturelle

Sur un secteur dans lequel nous investissons massivement, Gaylord Giordanino, ETI conseiller du Ministre de l'Éducation Nationale depuis quatre ans incarne parfaitement ce rôle de facilitateur mais aussi de relais d'information et d'influence indispensables pour notre dispositif de coopération aux Comores. Interface précieuse entre le Poste Diplomatique, l'Agence Française de Développement et la Maîtrise d'Ouvrage, il accompagne efficacement le pilotage de financements à hauteur de 60 millions d'euros, la structuration des fonctions clefs du Ministère ainsi que le dialogue avec les partenaires techniques et financiers. Sa couverture de l'ensemble du continuum éducatif permet aujourd'hui à l'Ambassadeur de disposer d'une compréhension globale et pertinente sur une composante majeure de notre stratégie d'investissement solidaire et durable.



Youssouf TAKKIDINE, Ministre de l'Éducation, Union des Comores

Dans ce contexte, mon champs d'activité s'articule autour de la nécessité de piloter stratégiquement et techniquement l'ensemble de ces interventions qui touchent l'intégralité du continuum éducatif (de la maternelle jusqu'aux problématiques d'insertion professionnelle) et d'appuyer les ressources techniques et organisationnelles pour les mettre en œuvre efficacement.

Ma mission consiste également à alimenter la réflexion du Ministre et de son Cabinet dans le cadre des priorités sectorielles, de leur pilotage en interne mais aussi de l'alignement des Partenaires Techniques et Financiers avec ces dernières. En parallèle, l'ETI est également chargé du renforcement de l'efficacité interne du MEN à travers notamment l'appui à la rénovation du Cadre Organique, la structuration des services clefs, le renforcement de capacités des agents et la mise en œuvre de procédures formalisées d'assurance qualité.

Ces objectifs dans leur ensemble constituent un périmètre d'action riche et dense. Pour les atteindre, j'ai pu bénéficier d'un positionnement pleinement intégré au dispositif de l'Équipe France en Union des Comores à travers une collaboration étroite avec le SCAC, l'AFD et la Direction Pays d'Expertise France. **Ce positionnement au carrefour des acteurs nationaux et internationaux**, des thématiques et des volets politiques stratégiques et techniques **constitue la plus-value la plus évidente de l'ETI** et l'aspect le plus stimulant du poste de mon point de vue.

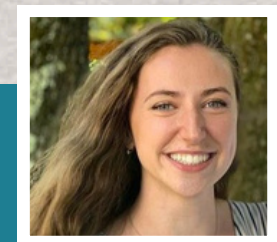
A six mois de la fin de mon contrat, j'ai le sentiment d'avoir accompli des actions structurantes **qui perdureront par-delà de ma présence au sein du Ministère** et qui permettent à ce dernier d'assumer plus efficacement ses responsabilités en matière de Maîtrise d'Ouvrage. J'ai également le sentiment d'avoir contribué à **fluidifier les relations diplomatiques et techniques** entre le MEN et ses partenaires, ce qui représente un aspect crucial compte tenu de la dépendance significative du système éducatif comorien aux bailleurs et opérateurs internationaux. En dépit des difficultés liées au contexte comorien très contraint, ce poste de Conseiller du Ministre de l'Éducation est passionnant dans la nature de son positionnement comme dans ses missions.



Youssouf TAKIDDINE

Ministre de l'Éducation

M. Giordanino, positionné comme Expert Technique International auprès du Cabinet du Ministre de l'Éducation comorien s'est imposé comme un élément précieux au sein du dispositif institutionnel, stratégique et technique du Ministère. De mon point de vue, il sait imposer la pertinence de ses analyses et sa connaissance des acteurs, enjeux et procédures du secteur de l'Éducation pour alimenter mes arbitrages de façon pertinente et consensuelle. Il a été en mesure de proposer des solutions techniques efficaces concernant la gestion des projets mais également les relations bi et multilatérales du MENERSFIP avec ses Partenaires techniques et Financiers au premier rang desquels l'Ambassade de France, l'AFD et Expertise France. Il a par ailleurs largement contribué à la restructuration organisationnelle du MEN et à la montée en compétences de ses agents. Je salue donc la pertinence et l'efficacité de ce dispositif d'ETI qui constitue une interface cruciale dans le cadre du dispositif de coopération entre la France et l'Union des Comores.



Thaïs RIGAUX

Chargée de projets

Unité continuum éducatif, culture et communication

Dans un contexte parfois empreint de tensions bilatérales entre la France et les Comores, Gaylord Giordanino, ETI au sein du ministère de l'Éducation, joue un rôle important. Chargé de renforcer le système éducatif comorien, M. Giordanino s'attaque à des défis majeurs, tels que l'amélioration de l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement. Malgré les obstacles rencontrés, son travail contribue indirectement à renforcer les relations diplomatiques en favorisant la coopération dans des domaines consensuels. La présence d'experts internationaux comme M. Giordanino témoigne de l'engagement d'Expertise France à promouvoir le dialogue et la collaboration pour surmonter des défis.

Économie circulaire : porter l'expertise française dans des géographies nouvelles

Echange avec **Nadine Dulac**, experte technique internationale pour la gestion des déchets et l'économie circulaire à Pretoria, Afrique du Sud.

Léa Lagesse est chargée de projets au sein de l'unité Influence économique du pôle Relations experts. Elle suit les postes de la Direction générale du Trésor et les postes "diplomatie économique" du MEAE et accompagne dans ce cadre de nombreux experts dans des géographies "nouvelles" pour la coopération française d'influence (Philippines, Nigéria, Timor oriental).

L'Afrique du Sud, qui fait partie des BRICS, est un pays côtier disposant de multiples ressources naturelles et minières destinées, pour la majorité, à l'exportation et laissant des quantités importantes de résidus miniers. Les enjeux environnementaux et énergétiques sont nombreux, le pays se classant à la 146ème place en matière de performance environnementale. L'indice de circularité de l'économie est de l'ordre de 7%. Dans le cadre de l'accord de coopération environnementale signé en 2021, la thématique de la gestion circulaire des déchets et de l'économie circulaire a été identifiée comme prioritaire. Dans le même temps, le secteur des déchets présente de réelles opportunités pour les entreprises françaises, l'évolution de la réglementation tendant à se rapprocher des standards européens. Les plus grands groupes français se sont positionnés en leaders avec des parts de marché croissantes, en particulier concernant la gestion des déchets dangereux et industriels. A l'instar des autres pays du continent, le tri des déchets repose en grande partie sur le secteur informel, revêtant un intérêt socioéconomique important en terme d'emplois et d'inclusion dans une dynamique d'intégration. Le recyclage se modernise avec plus de 170 installations contrôlées de recyclage et valorisation des déchets dangereux.

Léa Lagesse : Quel était l'objectif recherché lors du déploiement d'un ETI sur les questions politiques de gestion des déchets ? Quelles sont vos principales missions ?

Il n'y a pas de précédent en matière de coopération française avec le département national de la pêche, de la forêt et de l'environnement (DFFE) sud-africain comme organisme d'accueil. Mon déploiement s'est bien déroulé et je suis basée au sein de la direction générale de la gestion des produits chimiques et des déchets, plus précisément au sein du service des politiques, du suivi évaluation & information. En tant qu'experte rattachée au directeur en chef, ma feuille de route est axée sur deux thématiques : la planification et la mise en œuvre des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) et le suivi évaluation de la stratégie nationale de gestion des déchets.

Je suis invitée à toutes les réunions techniques et managériales de cette direction générale. Je suis régulièrement amenée à réaliser des analyses basées sur les politiques françaises et sur les directives européennes ou bien encore des analyses des bonnes pratiques internationales et qui servent durant la phase d'estimation de la formulation de politiques publiques. En 2023, les principaux sujets ont concerné les aspects de la gouvernance et du financement des filières REP pour des catégories spécifiques de produits comme les emballages ménagers et les papiers. D'autres filières de produits seront ciblées en 2024 comme les équipements électriques et électroniques, les piles, les lampes contenant des éléments mercuriels, les emballages de produits phytosanitaires ou bien encore les huiles minérales.



L-L : Quelle expertise la France peut-elle apporter en la matière ?

Le poste, commandité et financé par la DG Trésor, vise à mettre en avant l'expertise française en matière de gestion des déchets provenant des ménages et des industries passant, en ordre de priorité, par la réduction de la production des déchets, à la réutilisation-récupération puis recyclage et valorisation, pour proposer également des solutions d'élimination définitives comme la mise en décharge.

Les compétences des entreprises françaises sont reconnues au niveau international (...), notamment dans les secteurs des services aux collectivités et du traitement des déchets spéciaux.

La France a régulé les différentes filières depuis 1992 et dispose d'un arsenal législatif complet ainsi que d'un secteur industriel vibrant composé de grands groupes à envergure internationale et d'entreprises qui proposent des technologies et des services innovants, comme le Ministère de la forêt, pêche et environnement (DFFE) a pu s'en rendre compte en participant au salon Pollutec en 2023. Les compétences des entreprises françaises sont reconnues au niveau international comme en attestent leurs succès dans les appels d'offre internationaux, notamment dans les secteurs des services aux collectivités et du traitement des déchets spéciaux.



3 fois plus d'emplois sont créés dans le secteur de la réparation, (...) le secteur du recyclage crée 50 fois plus d'emplois que l'élimination des déchets en décharge.

En Afrique du Sud, le montage de projet de type Conception-Construction-Financement-Exploitation d'usines modernes de valorisation de Déchets suscite l'intérêt des décideurs politiques tant que ces approches prennent en considération le contexte spécifique des pays émergents comme la création d'emplois et l'intégration du secteur informel.

Les évaluations menées en France montrent que trois fois plus d'emplois sont créés dans le secteur de la réparation, tandis que le secteur du recyclage crée lui-même 50 fois plus d'emplois que l'élimination des déchets en décharge. Plus particulièrement, les entreprises françaises de type équipementiers et ingénieries des Domaines d'Activités Stratégiques comme les métaux stratégiques, les terres rares, les minéraux, les déchets du bâtiment, la remise en état de sites et sols pollués, la gestion des fractions organiques ainsi que celles qui interviennent dans les boucles innovantes d'économie circulaire présentent des avantages que l'ETI en coordination avec le service économique de l'Ambassade et Business France vont cibler en 2024. Sur le terrain, des grandes réalisations uniques en leur genre dans la région d'Afrique Australe sont déjà opérationnelles comme l'unité de Combustibles Solides Résiduels (CSR) et l'unité de traitement des lixiviats et déchets liquides toutes deux financées par le Groupe Sécché.



L-L : Quelles sont les modalités d'échange avec les partenaires français dans le domaine ?

L'ETI joue un rôle d'interface entre les principaux acteurs comme les entreprises françaises déjà établies en Afrique du Sud. Les industriels sont soumis à des autorisations d'exploitation et connaissent parfaitement la réglementation. De leurs côtés, les Experts DFFE n'ont pas suffisamment connaissance du cadre national législatif et opérationnel français alors même que c'est un modèle de référence dans le groupe des pays de l'OCDE. Les domaines pour lesquels le DFFE souhaite approfondir les échanges sont la mise en place des filières REP, leur gouvernance, leur aspects organisationnels et techniques, la valorisation énergétique des déchets ménagers triés et des déchets dangereux, le système de rapportage et suivi évaluation, l'implication des collectivités territoriales.

Pour rapprocher les acteurs, l'ETI développe plusieurs axes de collaboration comme l'organisation de voyages d'études thématiques en France financés par le DFFE (4 voyages en 2023 avec la visite d'une vingtaine de centres et d'usines de tri, recyclage et valorisation des déchets suivis de rencontres d'échanges de connaissances).

Dans le cas de la valorisation énergétique, le groupe Suez a mis en avant un projet avec des caractéristiques similaires à une métropole sud-africaine.

L'ETI assure un réseautage régulier avec l'AFD, le Service économique régional (SER) de l'Ambassade de France et Business France (BF) en tant qu'Experte thématique au moment de missions d'entreprises françaises. En 2023, BF a organisé deux voyages d'études en Afrique du Sud regroupant une dizaine d'entreprises françaises spécialisées dans les énergies renouvelables (et de la biomasse) et l'environnement qui ont pris connaissance du contexte réglementaire sud-africain en matière d'autorisations environnementales. Sur le modèle de la brève économique réalisée par le SER, l'ETI prépare et diffuse un bulletin d'information hebdomadaire sur la gestion circulaire des déchets en mettant l'accent sur l'actualité française. Enfin, l'ETI organise des séminaires en ligne mettant en avant les acteurs français impliqués dans la planification et la mise en œuvre des filières REP, à savoir les éco-organismes. En 2023, les trois thématiques phares ont été la gouvernance de la filière emballage, la fixation des montants des redevances et la collecte des emballages phytosanitaires.



Léa LAGESSE

Chargée de projets, Unité influence économique

Le positionnement d'une ETI en politique des déchets s'inscrit dans le cadre de l'Accord de Coopération dans le domaine de l'Environnement, le Changement Climatique, l'Economie Circulaire et la Gestion des Déchets signé en 2021 par la France et l'Afrique du Sud. Dans ce contexte, Nadine Dulac a pour mission d'étudier le cadre réglementaire qui régit le secteur de la gestion des déchets en Afrique du Sud en mettant l'accent sur la réglementation de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP), d'animer la collaboration et de contribuer au renforcement des relations techniques entre les Experts du DFFE et les entreprises françaises. Sur des sujets comme le recyclage, la valorisation et incinération des déchets au sein même d'un ministère responsable de la formulation de la politique nationale, l'experte contribue à promouvoir l'expertise française, à formuler des recommandations dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des déchets, et devient vecteur de la diplomatie économique et de la coopération bilatérale franco-sud-africaine.

Marjorie PONS

Experte technique internationale au sein de l'Administration nationale de l'Education Publique à Montevideo, Uruguay.



Au cours des deux dernières années, ma mission en tant qu'experte technique internationale, appui à l'enseignement du français en Uruguay a été extrêmement riche. Mon positionnement au sein de l'Administration nationale de l'Education Publique uruguayenne (ANEP) m'a permis de contribuer au développement de différentes initiatives visant à promouvoir l'apprentissage du français dans le pays.

L'une d'elle est le programme Ensemble d'enseignement du français en milieu scolaire dans le système public uruguayen. Depuis 2019, l'ANEP soutenue par les ambassades de Belgique, de Canada, de France et de Suisse a lancé un projet pilote d'introduction du français dans 14 écoles à destination de 1400 apprenants. Après une année de travail en lien avec les autorités uruguayennes et francophones cibles, son institutionnalisation a pu être effective en 2023 grâce à la signature d'une nouvelle convention cadre engageant l'ANEP à assurer la gestion opérationnelle du programme, renforçant ainsi la coopération éducative en Uruguay.

Dans le cadre de ce programme et de manière générale, mon rôle d'ETI est de **favoriser un travail en réseau avec les différentes parties prenantes tant du côté uruguayen - avec les différents sous systèmes de l'ANEP - qu'avec les partenaires francophones**. C'est le cas avec la mise sur pied d'un programme d'accompagnement culturel annuel ou d'un plan de formation continue.

Un bon exemple de succès de coopération et d'expertises multiples a été le **Bureau d'Enseignement de la Langue et de la Civilisation française à l'étranger (BELC)** régional Uruguay de septembre 2022 qui a rassemblé une centaine de participants et plusieurs institutions françaises et étrangères. Par ailleurs, mon travail étroit avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en Uruguay m'amène à apporter un soutien dans la réponse d'appels à projets, comme en 2022 lorsque nous avons remporté une aide de l'Institut Français pour la création d'un livre en réalité augmentée et celle de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour la traduction d'un ouvrage de littérature jeunesse uruguayen.

La consolidation de l'enseignement du français passe aussi par l'ingénierie pédagogique en concevant du matériel adapté aux besoins identifiés. A cet effet, j'ai co-écrit en 2023 Ensemble 2, la méthode de français scolaire de niveau A1 qui a permis d'accompagner le travail sur les compétences et la passation des certifications internationales en langue française. Cette systématisation dans l'enseignement du français a été notable en 2023 puisque l'Uruguay s'est positionné au dixième rang mondial dans la passation des certifications scolaires DELF Prim. Complètement adaptée en ligne, cette méthode de français encourage également un travail sur le numérique éducatif.

Suite au renouvellement de ma mission en août 2023, en concertation avec l'Ambassade de France et les autorités uruguayennes, j'ai mené une étude sur le continuum entre l'enseignement élémentaire et secondaire qui a conduit à une réflexion sur la mise en place d'un projet pilote dans le secondaire. 2024 représente donc une année prometteuse pour consolider les avancées récentes et assurer la continuité de l'enseignement du français en Uruguay.



Damien GAIRIN CALVO

Expert technique international auprès du négociateur climat de la Vice-présidence de Bolivie.

Placé auprès de la vice-présidence de Bolivie, plus spécifiquement auprès du négociateur climat Diego Pacheco, mes principales missions portent sur (i) la mise en place d'une stratégie de gestion du changement climatique, en particulier dans le domaine des forêts, (ii) apporter mon concours à la réalisation des contributions déterminées au niveau national (CDN), (iii) participer à la conception et la réalisation d'une stratégie de mobilisation de financements climatiques, ainsi que (iv) faciliter l'accès aux financements climatiques internationaux.

Ce dernier point sur l'accès aux financements est central pour la Bolivie qui - comme beaucoup de pays en développement - a de réelles difficultés pour obtenir l'appui des grands fonds climatiques mondiaux. En effet, les critères de sélection sont particulièrement exigeants et les délais relativement longs. De ce fait, le pays a de véritables faiblesses dans sa capacité à présenter des projets bancables. Cela a pour conséquence de régulièrement déléguer des initiatives de demandes de financements climatiques aux agences des nations-unies ou banques de développement, ce qui s'accompagne d'un certain sentiment de désappropriation.

La position de la Bolivie dans le cadre des négociations climatiques internationales est réputée ferme. En effet, le pays souligne régulièrement l'injustice climatique et sociale actuelle qui, selon lui, se reflète notamment à travers le manque de financements de la part des pays occidentaux responsables historiques du changement climatique. La Bolivie fait également une critique acerbe de ce qu'elle appelle un « colonialisme carbone », concept qui dénonce des objectifs sectoriels démesurés qui sont demandés aux pays en développement, créant des dépendances institutionnelles, financières et techniques du Sud vis-à-vis du Nord.

Dans ce contexte, **le rôle de l'ETI est tout autant politique que technique**. En effet, face au discours porté par les autorités boliviennes, l'ambassade de France avait rappelé les engagements de notre pays en matière de financements climatiques à l'international et, pour répondre aux difficultés d'accès à ces fonds, avait proposé et négocié la mise en place d'une assistance technique, via un ETI.

Par conséquent, le rôle de l'ETI au sein de la vice-présidence doit répondre tout autant à une demande technique - l'accès aux financements climatiques - que politique. Dans ce cadre, le poste d'assistance technique a également un rôle diplomatique évident de par son positionnement au sein d'une institution de haut-niveau et est un élément moteur de l'influence de la France en Bolivie à travers sa présence quotidienne à la vice-présidence.



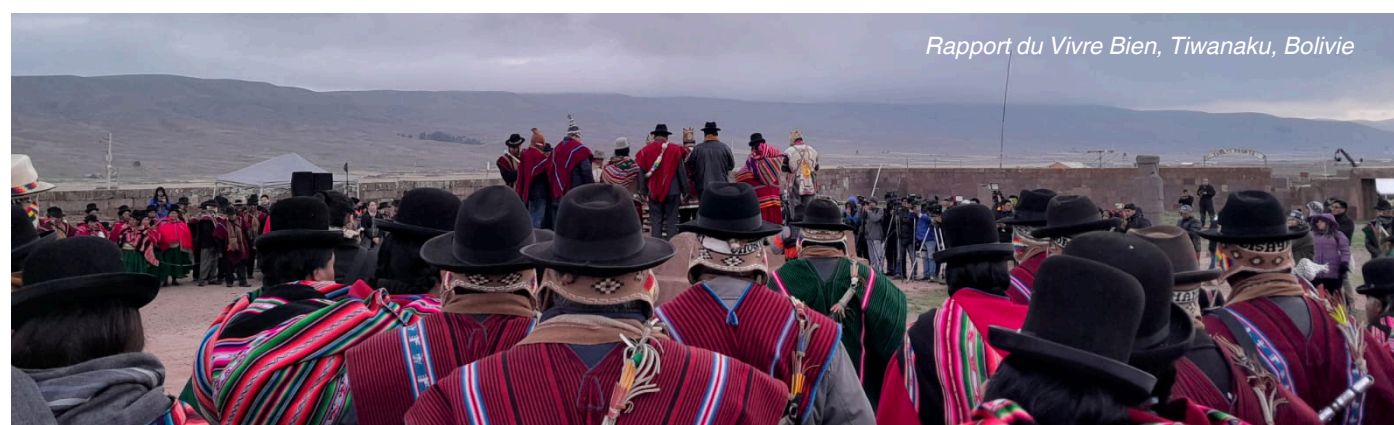
Mon plus grand regret porte sur la mise en place d'un fonds à destination de l'Amazonie bolivienne qui n'a pu aboutir. Idée soutenue depuis plusieurs années par mon directeur et négociateur climat, Diego Pacheco, ce projet n'avait pourtant jamais été véritablement développé, ni même abouti à une note conceptuelle de quelques pages. Par conséquent, j'ai proposé mes services afin d'en dessiner les premiers contours. Pour ce faire, nous avons constitué un petit groupe de travail avec les principaux acteurs clés boliviens dans le but d'élaborer une première esquisse de projet avant la COP 28 pour le Climat avec pour objectif de la présenter lors de cet événement. Malheureusement, un jeu d'acteurs et des rivalités inter-institutionnelles n'ont pas permis de poursuivre ce travail, malgré une première proposition consistante au niveau technique. Pour autant, le débat n'est pas clos, car Diego PACHECO souhaite toujours poursuivre un lobbying interne pour que cette création de fonds soit approuvée un jour.

Mon plus grand accomplissement est sans doute l'élaboration collective d'une première demande bolivienne d'appui pour le secteur forêts à destination du Fonds vert pour le climat (GCF). L'objectif principal du programme proposé est **d'initier le développement d'une approche territoriale de la gestion intégrée et durable des forêts** avec des impacts conjoints sur l'adaptation et l'atténuation. Dans ce cadre, j'ai été directement responsable de mobiliser, au nom de la vice-présidence, la commission gouvernementale forêts, ainsi que sa commission technique.

Il en résulte une proposition, fruit d'un ample travail de participation des acteurs étatiques du secteur forêts pourtant identifiés comme ayant de réels problèmes de coordination, des carences techniques, ainsi qu'une très forte rotation des effectifs.

De plus, il est important de prendre en compte l'aspect politique de cette première demande de financement de la Bolivie auprès du GCF sur le sujet forêts, car elle entre dans le discours de dette climatique des pays développés vis-à-vis de pays du Sud global. Les besoins financiers étant gigantesques en matière de protection des forêts tropicales, les fonds climatiques - et principalement le GCF - devraient avoir la responsabilité d'appuyer substantiellement les pays en développement, ce qui selon la Bolivie n'est pas le cas actuellement.

Par conséquent, à travers cette initiative se sont retrouvés les deux rôles de l'ETI évoqués infra, à savoir répondre à des demandes techniques, mais aussi plus politiques. Je retiendrai, avant tout, une mission passionnante au sein d'une organisation étatique de haut niveau comme la vice-présidence, à la croisée entre l'assistance technique et la « diplomatie du quotidien ». C'est une fabuleuse expérience professionnelle, mais aussi personnelle, le relationnel étant essentiel au sein d'un tel poste, en étant plongé dans la réalité d'une institution du pays d'accueil. Finalement, c'est toute la richesse de ce réseau d'ETI construit par Expertise France, sa connaissance du terrain et les liens de proximité tissés avec des acteurs clés.



Inès SCHMITT

Coordinatrice
Unité Santé et
développement
durable

En lien avec la stratégie française en Indopacifique, lancée en 2018, une croissance a pu être observée du nombre de missions d'expertise technique déployées dans l'Océan indien et dans le Pacifique Sud par les commanditaires institutionnels français (MEAE, DGTresor, MIOM, AFD et collectivités territoriales).

Faisant écho à l'approche en faveur du multilatéralisme portée par la France dans la région, plusieurs postes d'expertise technique internationale ont ainsi été créés auprès d'organisations régionales (telles que la Commission de l'Océan indien (COI), l'Association des Etats riverains de l'Océan indien (IORA), l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Communauté du Pacifique (CPS) et la Banque asiatique de développement (BAD)). De plus, à travers la création de postes comme en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Fidji, au Vanuatu, au Timor oriental ou encore au Brunei Darussalam, la France renforce sa présence régionale.

Ces missions portent sur l'environnement, la protection des océans, la santé, la connectivité, la sécurité maritime, les échanges culturels et universitaires et le renforcement de capacités institutionnelles, autant de dimensions intégrées dans l'approche multidimensionnelle gouvernementale en Indopacifique. De plus, elles répondent non seulement aux priorités des organismes d'accueil (qu'ils soient bilatéraux ou bien multilatéraux), mais également à l'agenda régional et international.

Hervé DALMAMIAN

Responsable de l'équipe Océan, Prédiction et surveillance, Communauté du Pacifique

J'avais au départ des doutes sur le fait de créer un poste d'ETI au sein de l'équipe de prédiction et de surveillance des océans. Cela notamment en raison de l'absence de processus consultatif dans le recrutement des ETI, pouvant générer des risques inutiles*. Sans surprise, il y a eu des retards importants dans l'intégration du poste d'ETI en raison de retards dans l'obtention des visas de travail (qui auraient pu être évités si l'on avait utilisé le système de l'organisation). J'ai accueilli Grégoire Salles, l'ETI hébergé à la CPS, avec quelques réserves initiales pour les raisons susmentionnées. Cela dit, Grégoire s'est rapidement et facilement intégré à l'équipe grâce à des valeurs partagées et à la démonstration de comportements positifs (travail d'équipe, innovation, sensibilité et sensibilité culturelle, jugement).

D'un point de vue technique, l'intégration du poste d'ETI au sein de notre équipe de prévision et de surveillance des océans a apporté des avantages tangibles et la contribution significative de Grégoire à nos services régionaux a été reconnue et appréciée à sa juste valeur. Depuis qu'il a rejoint notre équipe, Grégoire s'est principalement attaché à combler une lacune organisationnelle majeure et à développer des outils et des processus visant à renforcer la gestion des données océaniques au sein de la CPS. Bien qu'il s'agisse d'une contribution essentielle, les résultats et les avantages pour les pays sont quelque peu complexes à mettre en évidence. Cependant, son dernier travail, qui consiste à développer un outil d'évaluation rapide de l'impact des cyclones tropicaux, devrait produire des résultats visibles et mesurables sur le terrain dans les mois et les années à venir. Dans l'ensemble, nous sommes reconnaissants d'avoir eu accès aux compétences techniques et aux connaissances de Grégoire, d'autant plus qu'il a fait preuve des valeurs nécessaires pour s'assurer que son expertise est intégrée dans nos services et que sa contribution est maximisée.

*Les candidats qui sont recrutés dans le cadre des dispositifs ETI font systématiquement l'objet d'une demande d'agrément auprès de l'organisme d'accueil, sous couvert des services de l'ambassade de France.

Grégoire SALLES

Expert technique international
auprès de la Communauté du
Pacifique (CPS) pour les Sciences
océaniques en Nouvelle-Calédonie

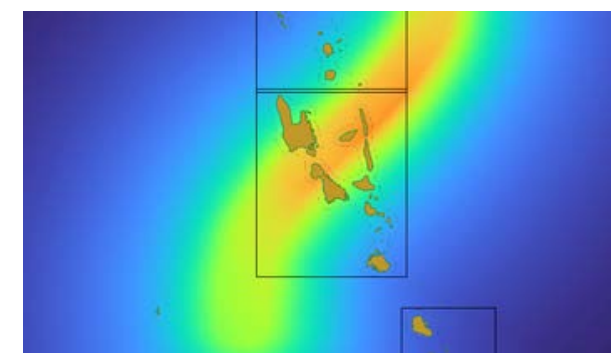
Du fait de leurs dispositions géographiques, les Pays Insulaires du Pacifique sont particulièrement confrontés à de nombreuses difficultés telles que l'isolement géographique, les impacts du changement climatique, les catastrophes naturelles ou encore le manque de ressources locales. Dans un tel contexte le rôle de la CPS, en tant qu'organisation régionale, est d'apporter une assistance scientifique, technique et légale à ses états membres.

Mon déploiement au sein de la Communauté du Pacifique dans le Programme Mer et Océan à Suva, Fidji, a pour objectif d'apporter une assistance technique et scientifique aux projets portés par le programme. En poste depuis septembre 2022, j'ai eu l'occasion de travailler sur différents sujets touchant principalement à l'océanographie physique depuis mon arrivée à Fidji.

Le projet principal sur lequel j'ai eu l'occasion de travailler est le développement d'une base de données recensant l'ensemble des données océanographiques (climat de vagues en une position, impacts des marées, estimation locale de profils de courants dans la colonne d'eau etc.) en milieu proche côtier collectées par la CPS depuis de nombreuses années. Ce projet est décomposable en plusieurs axes de travail : collecte des jeux de données, développement des algorithmes pour le traitement de données, pour l'archivage et la normalisation des jeux de données et finalement leur mise en ligne sur une plateforme de diffusion.

Les données obtenues sont mesurées par un réseau de capteurs déployés pour une durée de plusieurs mois dans la bande côtière. Elles servent par la suite au développement et à la validation de modèles numériques ayant différents usages tels que la prévision des inondations et l'estimation des dégâts induits par le passage d'un cyclone. Le manque de données de vagues in situ dans la bande proche côtière est un problème récurrent dans le Pacifique.

Un second projet auquel j'ai l'occasion de contribuer est le développement d'un modèle servant à estimer les dégâts induits par le passage d'un cyclone. Cette estimation est basée sur un modèle océanographique produisant l'impact couplé des vagues, de la marée et des Storm surges lors du passage d'un cyclone. Un second modèle permet l'estimation des vents à une échelle régionale avant de les réduire à une échelle locale (résolution horizontale de 30 mètres) afin d'étudier leurs impacts. Le premier modèle a été développé en interne et le second se base sur deux modules implémentés par le département des Géosciences Australien. Une fois déployés, ces modèles seront utilisés pour produire une première estimation de l'étendue des dégâts 24 heures après le passage d'un cyclone ainsi qu'une seconde estimation 30 jours après leur passage. Pour le moment quatre pays membres de la CPS sont concernés par le projet : Vanuatu, Samoa, Tonga et Cook Islands.



Vanuatu, TC Local, regional winds

Tiana Eva RAZAFINDRAKOTO

Experte technique internationale
auprès de la Commission de l'océan
Indien (COI).



Docteure en sciences économiques, mon socle académique associé aux différentes formations professionnelles que j'ai suivies m'ont permis d'appréhender les différents enjeux du développement durable. J'ai en effet écrit sur la valorisation de la biodiversité et l'intégration de la dimension environnementale dans le processus de développement durable. L'un des défis majeurs concerne la relance économique au niveau territorial. En ce qui concerne la région de l'Océan Indien, cette relance passe par la solidarité et la dynamique multi-acteur sur ce territoire, soutenue par le leadership de la COI.

Ma contribution auprès du Secrétariat général de la COI se décline à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, j'œuvre au **développement de la diplomatie économique de la Commission** ainsi qu'au rapprochement entre la COI et les bailleurs multilatéraux, selon les priorités du plan de développement stratégique. J'apporte mon appui à la mise en place du mécanisme de dialogue permanent avec les observateurs et les partenaires de la COI dans l'optique d'une meilleure coordination des actions collectives.

Pour ce faire, il est important de **développer le positionnement de la COI auprès de l'Union africaine (UA)**. Cela passe par l'intégration des spécificités insulaires dans le dialogue de bloc à bloc entre l'UA et l'UE, notamment dans la programmation pluriannuelle des financements du dispositif "Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale - Global Europe" (NDICI). De plus, le maintien du dialogue de proximité avec l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) a permis d'initier l'élaboration de la stratégie régionale de recherche et d'innovation de l'Océan Indien, répondant ainsi aux préoccupations liées à l'océan, le climat et le défi numérique dans la région. J'assure la coordination et le suivi du processus auprès de l'OEACP.

En outre, cela passe par l'amélioration de l'intégration régionale grâce, d'une part, au renforcement du partenariat avec le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). Dans ce cadre, un accord cadre de partenariat a été renouvelé entre les deux institutions et signé le 15 avril 2024. D'autre part, cela nécessite le renforcement de la collaboration avec l'Association des États riverains de l'océan Indien, à travers le suivi de l'élaboration du plan d'action et de mise en œuvre de cet accord cadre.

Je contribue ainsi pleinement à la réflexion sur la mise en place d'un mécanisme de financement durable pour répondre aux défis de la COI. La première alternative porte sur la mise en place d'un mécanisme de financement pour les zones océaniques périphériques (ZOP) de l'Afrique "Inukshuk", adapté à leurs attentes en vue de l'agenda 2063 de l'UA. La deuxième alternative porte sur la mise en place de la fondation de l'Indianocéanie.



Le second niveau de ma contribution consiste à collaborer sur la défense des intérêts insulaires et la coordination de la promotion de l'économie bleue et circulaire. Je travaille notamment sur le développement d'un partenariat technique et financier pour la mise en œuvre du plan d'action régional de l'économie bleue (PAREB) et de la feuille de route de l'économie circulaire des États insulaires d'Afrique et de l'Océan Indien.

A titre d'exemple, un accord d'assistance technique entre la COI et la Commission économique de l'Afrique a été conclu sur la formulation de la stratégie de l'économie circulaire des États insulaires d'Afrique et de l'Océan Indien, en lien avec le cadre continental validé en 2023. Un second accord d'assistance technique entre la COI et l'Investment Climate Reform (ICR) Facility a également été conclu sur la définition d'un cadre régional de promotion de l'entrepreneuriat social. Il comprend également l'élaboration de la charte régionale de la promotion du travail décent. Une piste de collaboration est en cours de développement avec la région Réunion autour d'un projet conjoint de promotion de la chaîne de valeur régionale des déchets, à haute potentialité (déchets pneumatiques, électriques, électroniques et maïs) et la connectivité.



Vêlayoudom MARIMOUTOU

Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale composée de cinq États membres. Madagascar, Maurice et les Seychelles ont signé en 1984 l'Accord de Victoria, institutionnalisant la COI. La France, au titre de La Réunion, et les Comores ont rejoint la COI en 1986. La France a adhéré à la COI pour permettre à La Réunion de participer à la coopération régionale et de mieux s'intégrer dans la zone.

Pour répondre aux enjeux économiques et politiques de l'océan Indien, les acteurs mettent en place des stratégies différentes, aussi bien en termes de moyens que d'alliances. La COI déploie une diplomatie économique, notamment à travers « l'intégration économique régionale », qui constitue une des priorités de son plan de développement stratégique 2023-2033. En effet, elle a pour objectif fondamental de construire un espace économique indianocéanique compétitif et d'appuyer ses États membres dans leurs efforts d'intégration au marché régional plus large (de la région AfOA-OI à la Tripartite), jusqu'au marché continental et aux marchés mondiaux. Ainsi, les États-membres de la COI cherchent à défendre leurs intérêts insulaires sur la scène régionale et internationale et à promouvoir un développement plus durable et solidaire. C'est dans ce contexte que l'ETI a été déployée par Expertise France à la Commission de l'océan Indien (COI). Elle a pris sa fonction le 22 août 2022.

INTERVIEW

Caroline

ALLIBERT

Chargée de projets gouvernance au sein du Pôle Relations experts, **Siri WÄRBO** suit la mission de Caroline Allibert et celles des autres experts sur les questions de genre. Elle est également Référente genre du pôle et participe dans ce cadre au Comité genre de l'agence Expertise France

Siri Wärbö : Pourriez-vous nous parler de votre expérience dans le domaine de l'égalité femmes-hommes et des droits des femmes en Afrique de l'ouest et centrale?

Mon engagement dans le domaine de l'égalité femmes-hommes remonte à environ une douzaine d'années, lorsque j'ai commencé à travailler sur les questions de genre et les droits des femmes dans cette région, notamment sur les questions de violences faites aux femmes. Malgré une prise de conscience croissante de l'importance de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes pour atteindre les ODD, les questions de genre et les droits des femmes étaient encore largement négligés, relégués au second plan des priorités politiques et sociales. Les gouvernements reconnaissaient certes l'importance de ces objectifs, mais l'action concrète restait limitée, souvent confinée à un dialogue institutionnel. Les organisations de la société civile (OSC) qui étaient déjà très impliquées faisaient face à de nombreux défis. Elles manquaient souvent de ressources, de formations spécialisées et de soutien institutionnel pour mener à bien leurs missions. L'absence d'outils et de cadres adéquats entravait leur capacité à répondre efficacement aux besoins des femmes et des filles victimes de tout type de violence et à plaider en leur faveur auprès des autorités compétentes.

S-W : Quels sont les changements les plus significatifs que vous avez observés au fil des ans ?

Ces dernières années, j'ai assisté à une montée en puissance des OSC et une demande croissante pour un leadership féminin. Et je le vois encore plus depuis que j'ai été déployée par Expertise France en tant qu'ETI pour le Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du centre d'ONU Femmes sur le suivi de la mise en œuvre de l'initiative Génération Égalité, qui réunit divers acteurs : gouvernements, secteur privé, institutions académiques, et bien sûr la société civile. Les femmes et les jeunes filles expriment chaque jour davantage leur volonté de revendiquer leurs droits et d'occuper la place qui leur revient.

Genre et développement : renforcer les capacités des OSC grâce au forum Génération Égalité

Echange avec **Caroline Allibert**, experte technique internationale auprès d'ONU Femmes au Sénégal.

S-W : Pourriez-vous nous en dire plus sur le rôle de la société civile dans cette dynamique ?

Les OSC, en particulier celles au niveau communautaire, jouent un rôle crucial. Elles se mobilisent sans relâche et mènent des activités et des projets qui ont un impact concret sur la vie des femmes et des filles dans la sous-région. Par exemple, au sein des Coalitions d'action de Génération Égalité, les OSC communautaires contribuent activement à la lutte contre les violences basées sur le genre et à la promotion des droits et de la santé sexuels et reproductifs. Leur proximité avec les communautés leur permet de comprendre les défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes, et de concevoir des programmes adaptés à leurs besoins. Mais aussi elles offrent un cadre d'échanges unique où les femmes et les jeunes filles peuvent enfin libérer leur parole. Il est important de les sponsoriser de manière adéquate pour assurer leur leadership, leur pérennité et leur croissance. Investir dans ces organisations c'est garantir l'autonomisation des filles et des femmes.



S-W : Vous avez mentionné l'importance des réseaux de femmes dans cette région. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet ?

Cette sororité régionale est très intéressante. J'ai récemment découvert un réseau de femmes du Sahel, riche en diversité de profils et d'expériences (Elles Du Sahel). Ce réseau est inspirant car il offre une perspective unique sur les réalités socio-politiques du Sahel : une vision genrée et féministe, plus inclusive et holistique des enjeux géopolitiques stratégiques dans cette zone.

Il est essentiel de continuer à défendre sans relâche les droits des femmes, soutenir les mouvements et les voix féministes et toutes les initiatives visant à promouvoir l'égalité des sexes.

Il met en lumière les défis auxquels les femmes font face dans le contexte sahélien, tels que l'accès limité aux ressources économiques, les risques liés à la violence armée, et les barrières culturelles et sociales qui entravent leur participation politique et leur autonomie dans tous les domaines. Il est crucial d'investir dans ces mouvements de sororité régionaux et de faire entendre leurs voix pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cela permet de renforcer la solidarité entre les femmes du Sahel et de créer des espaces sûrs où elles peuvent échanger leurs expériences, partager leurs connaissances et se soutenir mutuellement. Ensuite, cela garantit que leurs préoccupations et leurs revendications seront prises en compte dans les processus décisionnels à tous les niveaux, de la politique locale à la diplomatie. Enfin, cela peut contribuer à créer un environnement propice à l'émergence de solutions novatrices et inclusives face aux défis complexes auxquels est confrontée la région : des solutions qui viennent d'elles et pour elles.

S-W : Comment Génération Égalité contribue-t-elle à soutenir ces initiatives et à promouvoir l'égalité femmes-hommes ?

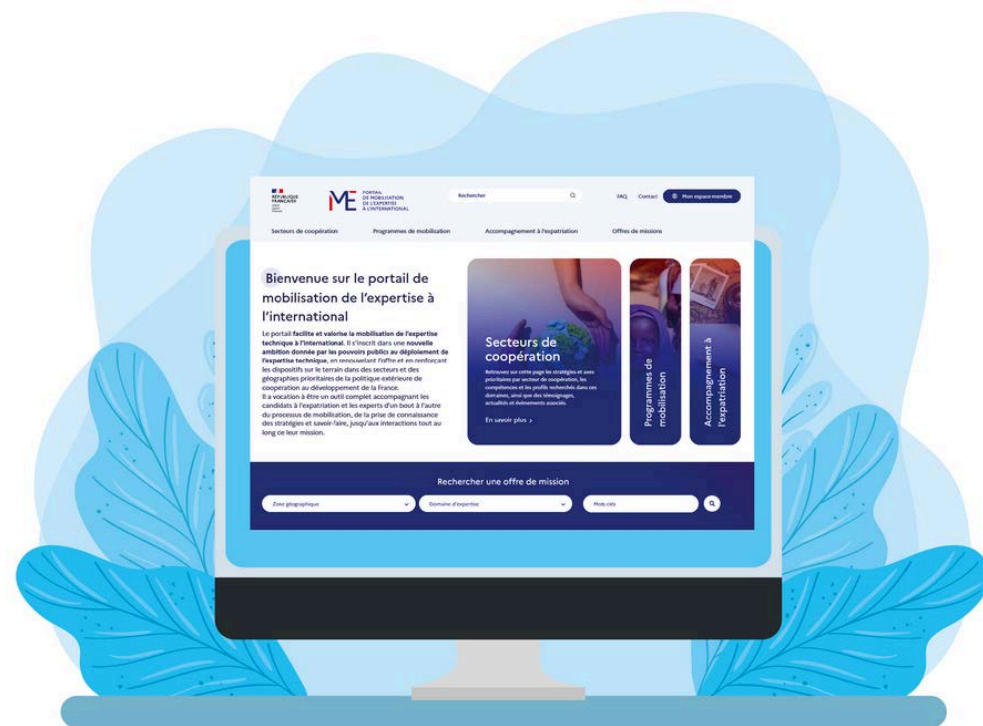
Génération Égalité repose sur un partenariat multi-acteurs visant à amplifier les voix des personnes marginalisées et sous-représentées au sein de différentes Coalitions d'action. En incluant diverses perspectives dans la conception et la mise en œuvre de programmes et d'activités en faveur de l'égalité, cette initiative vise à répondre aux besoins réels des communautés, des femmes et des filles en plaçant les personnes concernées au cœur du processus décisionnel. Par exemple, ONU Femmes et l'ONG EngenderHealth ont récemment signé un accord de partenariat au sein de Génération Égalité pour promouvoir l'équité en matière de santé sexuelle et reproductive ainsi que les droits des femmes et des filles en travaillant à différents niveaux, du local au régional.

S-W : Enfin, quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés dans votre travail ?

Malgré les progrès réalisés, nous devons rester vigilant-e-s face aux résistances, aux durcissements et parfois aux reculs des droits des femmes dans la sous-région. Ces phénomènes se manifestent non seulement dans les discours, relayés par les réseaux sociaux, mais aussi dans les politiques publiques et les pratiques quotidiennes. Des forces conservatrices et rétrogrades s'opposent souvent aux avancées en matière d'égalité des sexes, cherchant à maintenir des structures de pouvoir patriarcales et à perpétuer des normes sociales discriminatoires. Il est essentiel de continuer à défendre sans relâche les droits des femmes, soutenir les mouvements et les voix féministes et toutes les initiatives visant à promouvoir l'égalité des sexes. Le plaidoyer politique en faveur de réformes législatives et politiques progressistes seul ne suffit plus.



En savoir plus...



Retrouvez plus de témoignages sur le Portail de mobilisation de l'expertise :

mobilisation-expertise.fr



Sources

P.2 : Expertise France
P.3 : Expertise France
P.5 : Expertise France
P.6 : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
P.7 : Direction générale du Trésor
P.8 : AFD
P.9 : Expertise France
P.12 : Unsplash
P.13 : Expertise France, Station F

P.14 : Expertise France
P.15 : Expertise France
P.16 : Mathieu Voisin
P.17 : Axelle Cheney, Expertise France
P.18 : Olivier Lebrun
P.19 : Cristina Menegazzi
P.20 : AFD, Alexandra Rinaldi
P.21 : Alexandra Thircuir Mens, Expertise France
P.22 : Pascal-Claude Leverd
P.23 : Anne-Cécile Boda

P.24 : Gaylord Giordanino, Expertise France
P.25 : Nadine Dulac, AFD
P.26 : Expertise France, Marjorie Pons
P.27 : Galvin Caldo
P.28 : AFD, Grégoire Salles
P.29 : Tiana Eva Razafindrakoto
P.30 : Caroline Allibert
P.31 : Expertise France

Remerciements

La mise en œuvre du dispositif d'expertise technique internationale est assurée grâce à l'appui de l'ensemble des services d'Expertise France : les départements techniques, la direction de la sécurité, la direction des ressources humaines, et en particulier le pôle mobilité internationale. L'équipe du pôle REX remercie l'ensemble des collègues mobilisés pour leur soutien et la qualité de notre collaboration.

Tous nos remerciements à l'ensemble des contributeurs, experts, commanditaires, partenaires, membres de l'équipe du pôle, pour leur engagement quotidien et pour la richesse de leur contribution.

Ce rapport a été réalisé sous la direction d'Antonin Cœur-Bizot, Directeur de département, et de Virginia Mangematin, Responsable de pôle adjointe, par Gwenola Braud, Coordinatrice d'unité, Marie Ollivier, Chargée de projets et Axelle Gruson, Stagiaire Réseaux et animation.